



Bulletin
de la Société Henry Dunant

n° 32 - juillet 2021 - février 2022

Centre
Henry Dunant

Pour la recherche historique
sur le mouvement humanitaire



L'ancienne chapelle protestante du Grand-Lancy
Aquarelle de Michèle Maury-Moynier

Table des matières

<i>Le Centre Henry Dunant</i>	p. 1
-------------------------------------	------

Documents et sources

- <i>Contrat de Théodore Charles Maunoir</i> Texte établi et présenté par Roger Durand	p. 3
---	------

Vie de la Société

- Assemblée générale n°49. Samedi 6 novembre 2021	p. 10
- Centre Henry Dunant. Programme du premier semestre 2022	p. 14
- <i>29 janvier 2022, aux Verrières</i> par Monique Dunant-Dedye	p. 22

Inauguration du Centre Henry Dunant, 28 août 2021

- <i>Un nouveau souffle pour un ancien temple</i> par Elizabeth Moynier	p. 24
- <i>Centre Henry Dunant</i> par Stéphane Aubert	p. 26
- <i>Société Henry Dunant</i> par Cécile Dunant Martinez	p. 27
- <i>Société Louis Appia</i> par Olivier Pictet	p. 30
- <i>Société Théodore Maunoir</i> par Claire-Lise Scheeler	p. 35
- <i>Fondation Gustave Ador</i> par Valérie Lathion	p. 37
- <i>Histoire en lumière</i> par Valérie Lathion	p. 41

Communications

- <i>La vocation humanitaire de Genève. Premiers repères au temps de l'Escalade?</i> par Patrice Delpin	p. 45
- <i>Louis Appia en Allemagne. Traces écrites et lieux de mémoire</i> par Rainer Schlösser	p. 61
- <i>Anatole Demidoff and the Prisoners of War during the Crimean War</i> par Alexandre Tissot Demidoff	p. 73
- <i>Gustave Moynier. Voyages, comités, organisations...: 1873-1880</i> par André Durand†	p. 88

Le Centre Henry Dunant

Dès sa fondation en 1975, la Société Henry Dunant a établi son siège au domicile de son président, Roger Durand. Les premières années, ce fut au 34 de la route de Drize qui se mua en 4 route d'Annecy, 1227 Carouge, la maison appartenait à ses parents: Emilie et Jean Durand Weber; feu le pasteur Paul Dunant nous honorait de sa confiance en assumant, le premier, le poste de vice-président. En décembre 1980, le président déménagea au 10 chemin Haccius, 1212 Grand-Lancy, dans la maison de son épouse, Florence née Chaponnière. Au décès de son père en juillet 1997, l'architecte Bernard Dunant, magnifiquement épaulé par son épouse Monique née Dedye, accéda à la vice-présidence qu'il assumait jusqu'en 2018, lorsqu'il devint vice-président honoraire. Entre temps, en janvier 2011, le président s'installa quelques mois au 47 chemin des Hutins, 1232 Confignon chez sa compagne d'alors Anne-Marie Guggisberg. Puis il passa deux années dans un appartement que sa fille venait de quitter, à l'avenue des Morgines, 1213 Petit-Lancy. Dernière étape du siège nomade de la Société, de 2013 à 2021: 92 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, sous l'ancienne chapelle protestante, devenue la propriété de son président.

Depuis novembre 2019, la Société Henry Dunant est entrée dans une nouvelle phase, lorsqu'elle a accédé à la jouissance de la nef de cette chapelle. Certes les travaux ont pris du temps, puisqu'il a fallu attendre jusqu'au 17 avril 2021 pour qu'une première activité s'y déroulât: la conférence de Mark Pestriakov sur *Henry Dunant et la Russie impériale, 1863-1917*. Samedi 12 juin, un événement démarra sur les chapeaux de roue, avec le défi *Courir pour l'humanité*, animé par David et Valérie Lathion, avec la participation de Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat!

En bonne et due forme l'inauguration eut lieu samedi 28 août dernier ; les allocutions prononcées à cette occasion ont été réunies par Elizabeth Moynier pour être reproduites dans le présent *Bulletin*.

Comme le montrent les activités réalisées au second semestre 2021, le Centre Henry Dunant héberge non seulement les réunions, conférences et autres manifestations de la Société Henry Dunant. Mais aussi celles des associations sœurs comme la Société Louis Appia, la Société Théodore Maunoir, Histoire en Lumière ou Nina, la Licorne volante qui l'ont choisi comme port d'attache. Enfin, nous avons le plaisir d'y accueillir d'autres groupements : soirées d'anciens scouts, séances de l'ASSY (Association de Saint-Sorny), réunions de Solaris. Sans oublier les poignants jeudis et vendredis de décembre 2021 à fin mars 2022 qui accueillent de 18 à 20 heures des sans-abri auxquels La Virgule offre beaucoup plus qu'une soupe, certes délicieuse et bien accompagnée, mais surtout un moment de convivialité souvent agrémenté par une mélodie jouée au piano par Stéphane !

Antre de chercheurs, entrepôt pour les quelque 5000 photocopies des *Cahiers* manuscrits et inédits d'Henry Dunant, point de ralliement de bénévoles, salle de colloques, table parfois bien garnie, apéritifs improvisés, havre pour sans-abri, cadre chaleureux propice aux contacts informels, le Centre Henry Dunant a de belles années devant lui, devant nous, devant vous.

Un chaleureux merci à celles et ceux qui lui permettent de fonctionner et de rayonner : Bella Adadzi, Louis Appia, Stéphane Aubert, Eric Cramer, Claire Druc, Bernard et Monique Dunant, Cécile Dunant Martinez, Charles Durand, Natacha Durand, Valérie Lathion, Philippe Maunoir, Elizabeth Moynier, Alexandre Murner, Bertrand et Olivier Pictet, Claire-Lise Sheeler, Ariane Vogel, Laurence Winthrop, et tant d'autres...

Roger Durand
président

Contrat de Théophile Charles Maunoir

Achat d'une maison et des terrains sur le Petit Salève

Mornex, le 30 septembre 1811¹

Texte établi et présenté par Roger Durand

La tradition familiale et certains historiens racontent que le Salève fut un cadre de vie très important pour Théodore Maunoir, surtout lors de son enfance et de sa jeunesse. Il semblerait que son père, Charles Théophile, ait décidé d'établir au Petit Salève une sorte de résidence secondaire pour améliorer les chances de guérison de son fils qui souffrait de problèmes respiratoires.

Grâce aux travaux de Laurence Winthrop, nous savons que le Trou de Tarabara, situé près de Monnetier-Mornex, offrit un cadre propice aux amours de Théodore et Herminie. Enfin, un confrère du médecin a évoqué l'importance des marches au Salève et des parties de chasse.

Jusqu'à présent, nous ne disposons d'aucun document historique confirmant la place qu'occupait cette « Montagne des Genevois » dans la vie du futur cofondateur de la Croix-Rouge internationale. En digne arrière-petite-fille, Laurence Winthrop est parvenue à dénicher, aux

¹ Conservé aux Archives de Haute-Savoie, à Annecy, ce document, sur un papier muni d'un timbre rond « *Empire français* », porte au recto dans l'angle supérieur droit : « exp. en grosse à l'acquéreur, le 16 9^{bre} 1811 ».

La lecture de ce manuscrit pose plusieurs problèmes que nous n'avons pas tous résolus, surtout les noms propres de lieux ou de personnes : ces mots mystérieux sont mis en annexe, tels quels et agrandis.

Nous avons respecté l'orthographe, par exemple « *brossaille* », « *tems* » ou « *quatre vingt* ». D'autre part, nous avons harmonisé les majuscules, les accents, la ponctuation et les paragraphes.

Archives départementales d'Annecy, un contrat de vente apportant, pour la première fois, la preuve matérielle que les Maunoir avaient élu le Salève comme leur lieu de prédilection.

Mis ici en italique, le texte du contrat est reproduit le plus fidèlement possible. Certes, de nombreuses informations techniques restent mystérieuses: l'emplacement des parcelles énumérées (le cadastre y relatif ne se trouve pas en mairie de Mornex et reste difficile à identifier même aux Archives départementales), surtout la localisation de la maison, l'identité de plusieurs acteurs, etc. Toutefois, il nous a semblé opportun de publier ce document tel quel, avec l'espoir que des spécialistes puissent nous aider à mieux le comprendre et à mieux l'exploiter.²

* * * * *

*Vente faite par Pierre Renaud³ à Mr. Maunoir⁴ chirurgien et Bail par ce dernier en faveur du d[*i*]t Renaud et Pierre Masson⁵.*

L'an mil huit cent onze et le trente de Septembre,

Par devant Amédée Denarié⁶, notaire impérial à la résidence de Reignier, chef lieu de canton, département du Léman, assisté des témoins nommés à la fin,

² Je remercie Claire-Lise Sheeler, Jean-Claude Dalle et Charles Durand qui m'ont aidé lors de plusieurs séjours à Mornex ou Annecy pour tenter d'élucider maintes questions que soulève ce contrat.

³ Pierre Renaud, fils du défunt Jean Renaud, laboureur et maçon de Mornex, vendeur de terrains et d'une maison en bois à Charles Théophile Maunoir. Dans le même acte, il conclut un fermage à vie des biens vendus. Il ne sait pas signer.

⁴ Charles Théophile Maunoir, 1775-1830, Genevois, docteur en médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de Genève; pendant l'annexion de Genève par la France, il est citoyen de l'Empire français. Epoux de Jeanne Malvesin, il est le père de Théodore (futur cofondateur de la Croix-Rouge internationale), de Marie-Louise et d'Albertine.

⁵ Pierre Masson, habitant de Mornex. Dans le même acte, il participe au fermage à vie des biens vendus par Pierre Renaud. Il ne sait pas signer.

⁶ Amédée Denarié, notaire impérial, résidant à Reignier, chef-lieu de canton, département du Léman.

A comparu Pierre, fils de défunt Jean Renaud, laboureur et maçon, domicilié à Mornex⁷, commune de Monnetier, canton de Carouge; Lequel a déclaré avoir vendu sous pacte de reméré⁸ qu'il pourra exercer pendant le terme de cinq ans, à monsieur Charles Théophile Maunoir, docteur en chirurgie, domicilié en la ville de Genève, ce acceptant;

1° une pièce de terre en brossaille, située audt Mornex, lieu dit La Ravoire⁹, contenant environ huit ares, inscrite sous le numéro dix neuf cent quatre de la mappe de Monnetier;

2° une pièce de terre en champ¹⁰; sise audt lieu, de la contenance d'environ soixante ares, inscrite sous le numéro dix neuf cent cinq de ladite mappe;

3° une autre pièce de terre en brossaille¹¹ audit lieu, contenant environ cinq ares, inscrite sous le numéro deux b, ès [?] de ladite mappe;

⁷ Mornex, commune de Monnetier, canton de Carouge, département du Léman.

⁸ Consulté le 19 décembre 2021, Wikipedia nous apprend que: «La vente à réméré est l'ancêtre du prêt hypothécaire, elle permettait au propriétaire d'un bien de se procurer les fonds dont il a besoin par la vente de ce bien, tout en conservant l'usage et l'espoir d'en recouvrer un jour la propriété, s'il revient à meilleure fortune, en restituant à l'acheteur le prix, majoré d'une plus-value. La vente à réméré est le plus souvent pratiquée dans le secteur immobilier, ce qui nécessite un acte notarié. Souvent le vendeur peut continuer à occuper les lieux pendant la durée du réméré, contre le paiement d'indemnités.» En l'occurrence, Pierre Renaud pourra pendant cinq ans racheter son bien. L'a-t-il fait? Combien d'années lui et Pierre Masson ont-ils vécues depuis la signature de contrat?

⁹ La Ravoire (lecture incertaine), 8 ares de broussailles, soit une pièce de terre de 800 m²; mappe de Monnetier, n° 1904.

¹⁰ Pièce de terre en champ à La Ravoire, 60 ares, soit une terre cultivée de 6000 m²; mappe de Monnetier, n° 1905.

¹¹ Pièce de terre en broussailles, à La Ravoire, 5 ares, soit 500 m²; mappe de Monnetier, n° 2b [?].

4° un pré verger¹² situé audt Mornex, lieu dit D'Amont la Vy[?], sur lequel est situé, une petite maison de bois qui se trouve [?] être comprise dans cette vente // inscrit sous le numéro trois cent quatre vingt et sept de ladite mappe;

5° enfin la moitié à lui afférante dans la pièce de terre ou teppe¹³ située audit Mornex au lieu dit Martellet¹⁴; confinée du levant par la terre de Mr. Jean Corajod¹⁵, du couchant par celle de Georges Vidonne¹⁶, du midi par celle de Pierre Bain¹⁷ et du nord par celle de Thomas Corajod¹⁸.

Cette vente a été consentie moyennant la somme de cinq cent francs que le vendeur déclare avoir reçu du sieur Maunoir en bonnes espèces et lui promet ne lui en plus faire demande ni permettre qu'elle lui soit faite aux peines de [...].

Il a [?] été expressément convenu dans le présent [acte] entre l'acquéreur [?], le vendeur et le sieur Pierre Masson, laboureur, domicilié à Mornex, ici intervenant que ces deux derniers jouiront pendant tout le tems de leur vie des biens ici vendus, moyennant un fermage annuel de vingt deux francs que lesdits Renaud et Masson s'engagent de paier sous la clause solidaire, au domicile du sieur Maunoir¹⁹ au premier novembre de chaque année et à commencer par le premier novembre dix huit cent douze et à devoir ainsi continuer pendant qu'ils jouiront desdits biens.

¹² Un pré verger, à D'Amont la Vy (lecture incertaine), avec une petite maison en bois, sans indication de sa surface; mappe de Monnetier, n° 387.

¹³ Utilisé à Genève et en Savoie, le mot « teppe » désigne une motte de terre ou un sol herbeux en friche et improductif. Comme il ne semble pas être cadastré dans la commune de Monnetier-Mornex, il est situé par rapport à ses quatre voisins.

¹⁴ Actuellement, un chemin de Mornex porte le nom de « Martelet », avec un seul « l ».

¹⁵ Jean Corajod, propriétaire à Mornex d'une terre au levant du Martellet.

¹⁶ Georges Vidonne, propriétaire à Mornex d'une terre au couchant du Martellet.

¹⁷ Pierre Bain, propriétaire à Mornex d'une terre au midi du Martellet.

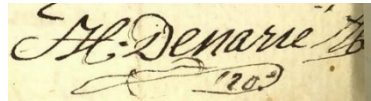
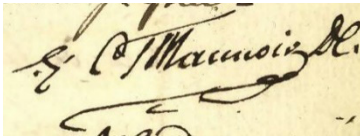
¹⁸ Thomas Corajod, propriétaire à Mornex d'une terre au nord du Martellet.

¹⁹ Ce « domicile du sieur Maunoir » nous intrigue. S'agit-il de la « petite maison

CONTRAT DE THEODORE CHARLES MAUNOIR

Dont acte, fait, passé et lecture donnée aux comparants dans la commune d'Essert²⁰, au lieu dit Vers la croix Verte²¹, en présence de messieurs Joseph Bain²², et de François Grillet le Cadet²³, propriétaires agriculteurs, domiciliés à Monnetier-Mornex, témoins, requis qui signeront icy avec le sieur Maunoir et le notaire, et non lesdits Renaud et Masson qui ont déclaré ne savoir signer.

Bain Th. C. Maunoir DC. Grillet Cadet A. Denarié notaire
120



[en bas. dans la marge de gauche du verso de cet acte, on peut deviner]

Enreg à [...] le sept 8bre 1811 fo 64 n° 64 au Rôle & sans renvoi

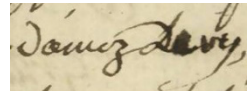
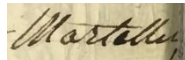
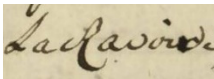
Reçu sur la vente vingt francs, 20.- fr

sur le bail à vie huit francs huit décimes, 8.80

deux francs quatre vingt huit c[entim]es 2.88

31.68 reçu le 7^{fr} 20^{ces}

Les trois lieux-dits, sous leur forme manuscrite, tels qu'ils apparaissent dans le contrat :



de bois » qu'il vient d'acheter ? S'agirait-il d'un autre domicile, antérieur à cet achat ?

²⁰ Commune jouxtant Mornex ; actuellement il s'agit de la commune de « Monnetier-Mornex-Esserts ».

²¹ Ce lieu-dit « Vers la Croix Verte », où l'acte a été lu et signé, n'est pas identifié.

²² Joseph Bain, propriétaire agriculteur, domicilié à Monnetier-Mornex, témoin. Il sait signer.

²³ François Grillet le Cadet, propriétaire agriculteur, domicilié à Monnetier-Mornex, témoin. Il sait signer.

Si ce contrat de vente ne nous permet pas encore de localiser les terres et bâtiments des Maunoir à Mornex et sur le Petit Salève, il nous apporte cependant des informations du plus grand intérêt et d'une encourageante nouveauté.

En 1811, Genève et Mornex se trouvent en territoire impérial, depuis que la République française (censée apporter la liberté aux peuples) a militairement conquis et annexé la Savoie en 1792, puis la République de Genève en 1798. Par conséquent, les Genevois et les habitants de Mornex sont citoyens français. Cette situation explique notamment que la commune de Monnetier-Mornex fasse partie du « canton de Carouge » et qu'Amédée Denarié soit un « notaire impérial à la résidence de Reignier » qui procède à l'acte officiel.

Précisons qu'à la chute de Napoléon I^{er}, en 1814, Genève recouvre son indépendance et choisira de devenir suisse en 1815. Rappelons aussi que le royaume de Piémont-Sardaigne retrouvera lui aussi son indépendance et que la Savoie ne deviendra française qu'en 1860. En bref, lorsque Théodore Maunoir (né en 1806) évolue à Mornex, il est un enfant puis un citoyen genevois en terres sardes.

L'existence de trois (?) cadastres nous complique arduement la tâche. En effet, les précisions du contrat se réfèrent toutes à « la mappe de Monnetier », c'est-à-dire à un cadastre auquel nous n'avons pas eu accès. 1° En mairie de Mornex, nous avons entrevu un cadastre appelé « sarde », mais son état de conservation ne nous a pas permis de l'examiner avec attention, encore que nous ignorons si les parcelles qui nous intéressent se trouvent sur des parties encore lisibles. 2° Conservés en mairie de Mornex, des registres recensant les propriétaires de biens fonciers sur la commune se réfèrent, selon toute probabilité, à une enquête qui a abouti à un cadastre, en 1828 ; hélas, ni à Mornex ni à Annecy nous n'avons pu encore consulter ce précieux document. 3° Toujours en mairie, Madame Anne-Lise Dechenaux nous a bien aidés en nous montrant le cadastre de 1895 dont les amples feuilles sont soigneusement conservées dans de solides armoires métalliques ; mais nous ne sommes pas parvenus à établir de liens sûrs entre ces parcelles datant de la Troisième République et celles du Premier Empire qui sont nommées en 1811. En conclusion, nous ne pouvons pas encore situer les achats du père de Théodore Maunoir.

En effet, c'est bien Charles Théophile qui conclut cet achat en 1811, alors que son fils Théodore n'est âgé que de cinq ans. Il importe de rappeler que l'épouse de l'acheteur s'appelle Henriette, née Malvesin, parce que les registres des propriétaires datant de 1828 probablement précisent toujours qu'une « Dame Maunoir Malvesin » est la propriétaire de parcelles ! Jamais Charles Théophile... jamais Théodore... Nous savons que la santé du père préoccupait son entourage (il décédera en 1830) et nous ignorons si la fortune de la famille provient des Maunoir ou des Malvesin. Toujours est-il que ces registres nous apprennent que les Maunoir sont d'importants propriétaires sur la commune de Mornex.

Les archives familiales ou genevoises ne nous ont pas permis d'établir comment ont évolué les titres de propriété. Un seul repère nous est connu, quand Théodore commande des travaux importants pour aménager une maison à Grand-Passet, c'est-à-dire sur le Grand Salève. Entre 1811 et le début des années 1850, Mornex est probablement son lieu de prédilection. Il nous appartient désormais de reconstituer ses activités saléviennes pendant quatre décennies ! Or, tant dans les registres des propriétaires terriens, dans les relevés fiscaux que dans les procès-verbaux de la commune nous n'avons pas encore trouvé sa trace ni même son nom. La quête continue...

Assemblée générale n° 49

Samedi 6 novembre 2021

Centre Henry Dunant, 10 heures

Présents : Roger Durand, Bernard & Monique Dunant, Claire Druc, Cécile Dunant Martinez, Elizabeth Moynier, Bella Adadzi, Natacha Durand, Daniel et Zoraida Guerrero Ballestero, Claude Page, Olivier Jean Dunant, Mariadèle de Goumoëns, Roland Machenbaum, Charles Durand, Smilika Bogicevic, Valérie Lathion, Gisèle et René Demont.

Excusés : François Bugnion, Nestor Cruz, Lester Martinez, Claire Dunant, Mohamed Ben Ahmed, Olivier Chaponnière, Ariane Vogel, Flavio Borda d'Agua

Les mesures sanitaires étant appliquées, le président donne la parole à Elizabeth Moynier qui nous donne des nouvelles d'Ariane Vogel. Il salue la présence de Claire Druc arrivée de Paris, ainsi que de son cousin Charles Dunant qui sera un soutien pour Elizabeth dans l'organisation des différents apéros de nos événements.

1. Le procès-verbal n°48 de l'Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2020 est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son autrice.
2. Rapport du président sur les activités d'octobre 2020 à octobre 2021.

- Le comité est composé des personnes suivantes : Roger Durand, président; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente; Elizabeth Moynier, secrétaire; Bella Adadzi, webmaster et trésorière (nommée pour l'année 2021); Valérie Lathion, éditrice; Stéphane Aubert, chef du projet d'aménagement du siège; Claire Dunant, Claire Druc et Ariane Vogel, membres émérites.

- Le président réitère la nécessité de remplacer Elizabeth au niveau du secrétariat et de trouver un président dans un futur pas trop éloigné.

- Il expose l'année de travail du siège avec l'entreprise de Luc Forster qui a su faire un excellent travail de rénovation en respectant les délais et les budgets impartis.

Un groupe de gestion a été créé et doit encore s'animer pour le fonctionnement du siège. Stéphane Aubert s'occupe des finances du siège, alors que Bella Adadzi s'occupe des finances de la Société.

- Mark Pestriakov a logé dans la cellule un certain temps et nous a fait un exposé sur Henry Dunant et ses liens avec la Russie.

- Yoann Greder, l'occupant de la mezzanine, est paysagiste. Il s'occupera de la forêt, des abords de la chapelle, de la végétation en général.

- Amélie Guillo qui loge dans l'annexe établit le texte des procès-verbaux de la Commission du Médecin à Jussy qui s'apprêtait à accueillir un certain Louis Appia, en 1849.

- Dès le 15 novembre et pour deux semaines, Mohamed Ben Ahmed logera dans la cellule. Dès janvier 2022, une personne sera cherchée pour ce même logement.

- Lors d'un exposé captivant, Patrice Delpin a mis en évidence des éléments annonçant l'humanitaire dans l'histoire lointaine de Genève, juste après l'Escalade.

- Flavio Borda d'Agua a présenté une visite des archives d'Etat.

- Roger Durand a présenté une causerie sur *l'Avenir Sanglant*, manuscrit inédit d'Henry Dunant

- 12 juin : *Courir pour l'humanité* organisé par David et Valérie Lathion. Mise en situation en 1921 où des secours ont été apportés aux populations d'Europe centrale et de Russie touchées par une famine épouvantable.
 - Constitution de l'Association « Nina, la Licorne Volante », suite au décès de la fille d'Alexandre Murner (fils d'Ariane Vogel) qui s'est occupé de toutes les finitions du siège.
 - Les *Bulletins*, n° 30 et 31 ont été publiés.
 - Les biographies sont sorties en ukrainien.
 - *Le sentier humanitaire de la Croix-Rouge* de Catherine Hubert Girod a été publié en quatre langues.
 - Bons contacts avec le Musée de Heiden. Une nouvelle exposition permanente est en cours d'installation.
 - 16 novembre: la Croix-Rouge genevoise organise le dévoilement d'une plaque en l'honneur d'Alice Favre, à la buvette du parc des Eaux-Vives.
 - Excellents contacts avec la Croix-Rouge française qui a organisé un *Parcours Henry Dunant* à Paris.
 - Bonne collaboration avec les Sociétés Appia, Maunoir, etc.
 - Excellentes relations avec les membres correspondants: bon réseau de contacts.
 - Laura Perez qui fut notre interprète lors du voyage d'étude au Costa Rica nous a rendu visite à Genève avec son compagnon. Nous les avons invités pour un souper chez le président qui leur a montré en détail les lieux de *l'Itinéraire Dunant en Vieille Ville*, notamment la chapelle de l'Oratoire et le palais de l'Athénée.
3. Les différents rapports des comptes seront envoyés aux membres pour approbation dans un temps ultérieur.
 4. Rapport des vérificateurs des comptes: ayant vérifié les pièces comptables, Roland Machenbaum lit le rapport des vérificateurs des comptes. Les bilans concordent et l'exactitude des pièces est confirmée. Les vérificateurs nous demandent d'approuver leur rapport.

5. Les rapports du président et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.
6. Programme 2022: finir l'aménagement du siège; orgue, éclairage, parking; éditer le *Bulletin* numéro 32 et les *Actes du colloque Appia*; renforcer les liens avec les Musée de Heiden; Etrembières, sur les traces de Daniel Colladon; éventuel voyage d'étude à Paris où plusieurs endroits importants par rapport aux cinq fondateurs restent à découvrir; l'*Avenir sanglant*: manuscrit à travailler en vue d'une publication scientifique.
7. Renouvellement du Comité:

Sont élus membres du Comité: Roger Durand, président; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente; Elizabeth Moynier, secrétaire; Bella Adadzi, trésorière et webmaster; Valérie Lathion, éditrice; Natacha Durand, lien avec la famille du propriétaire du siège; Stéphane Aubert, chef de projet et responsable du siège Henry Dunant.

Le renouvellement du comité est approuvé à l'unanimité

8. Les vérificateurs des comptes:
A l'unanimité, Monique Dunant et Roland Machenbaum sont réélus comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 2021 et Olivier Jean Dunant comme suppléant.
9. Divers: Charles Durand nous donne quelques commentaires sur la guerre du Schleswig de 1864 et Roger Durand, nous parle de l'Institut de France qui est composé par de prestigieuses Académies dont celle des Sciences qui avait porté un grand intérêt au pyrophone.

Clôture de l'Assemblée générale à 11h35

Fait à Lancy, le 6 novembre 2021

Cécile Dunant Martinez

Centre Henry Dunant

Programme du premier semestre 2022

*Sauf mention spéciale, les activités ont lieu au Centre Henry Dunant¹
92 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy;
tram 15, arrêt « Lancy Place » ; bus 23, idem ;
parking devant la chapelle pour 1-2 voitures*

Mardi 4 janvier

Etablissement du texte des **procès-verbaux** du « Comité d'Administr[ation] »
de la **Société du Médecin**; Jussy, cahier n° 1, 21 mai 1843 - 4 mars 1850
Organisation par « **Société Louis Appia** »

Jeudi 6 et vendredi 7 janvier, de 18 à 20 heures

Premières distributions de **Soupe**, repas et boissons chaudes aux sans-abri
tous les jeudis et vendredis jusqu'au 30 mars 2022
Organisation par « **La Virgule** »

Lundi 10 janvier, 14 heures

Planification du chantier en vue de la publication d'*Un Déluge de Sang et Pourquoi l'Avenir sanglant*, manuscrit malmené et largement inédit d'**Henry Dunant**: scan du dactylogramme de 338 pages, classement des photocopies de tous les manuscrits y relatifs, suite de la collation entre ces deux volumineux instruments.

¹ Le Centre Henry Dunant est le siège de : Société Henry Dunant, Société Louis Appia, Société Théodore Maunoir, Fondation Gustave Ador, Fondation du Prix Henry Dunant, Histoire en Lumière, Nina la Licorne Volante, Comité Antoine Bovy.

Mardi 11 janvier

Deuxième réunion d'un groupe de « Genève 2001 »

Organisation par « Solaris »

Mercredi 12 janvier

Dépouillement des **archives**, en mairie de **Mornex**

Organisation par la « **Société Théodore Maunoir** »

Mardi 18 janvier

Séance du **Comité de l'ASSY**

Organisation par l'« Association de Saint-Sorny »

Mercredi 19 janvier

Séance de travail avec le professeur Wilhelm Rutishauser et son épouse Lilly pour le choix du **buste « Evordes » d'Henry Dunant** à proposer au palais de l'Athénée

Mercredi 26 janvier

Visite au fondateur d'art Daniel Chojnacki, route des Beilans 43, à Jussy pour la copie d'un **buste « Evordes » d'Henry Dunant**

Vendredi 28 janvier, 13 heures

Dévoilement de la **plaque**

commémorant l'aménagement du **Centre Henry Dunant**

Buffet campagnard

pour fêter les travaux dans l'ancienne chapelle, avec les corps de métier

Organisation par les Sociétés ayant ici leur siège

Mercredi 2 février

Dépouillement des **archives**, en mairie de **Mornex**

Organisation par la « **Société Théodore Maunoir** »

Jeudi 3 février

Séance du **Bureau**, en présentiel

Organisation par « **Genève humanitaire, centre de recherches historiques** »

Centre Henry Dunant

En 2020-2021, la nef de l'ancienne chapelle protestante du Grand-Lancy a été aménagée en **Centre Henry Dunant pour la recherche historique sur le Mouvement humanitaire**

par les corps de métier suivants :

Charpente Menuiserie Forster

Luc Forster, chef d'entreprise ; Nicolas Dubus, direction des travaux ; Lorenzo Mazzoli, responsable de chantier ; Olivier Martin, ébéniste responsable production ; Yoann Reifs et Jeremy Saint Martin, charpente et structure bois ; Dylan Lopes et Benoit Forster, menuiserie production atelier ; Flavien de Paoli, Loïc Géraud, Liam Mandrillon et Alan Calderone, menuiserie pose ; Valentin Vitte et Yoann Lazzzerini, carrelage.

Blatti toiture

Guy Blatti

Finitions

Alexandre Murner

Forster Plombier Sàrl

Gilles Forster, chef d'entreprise ; Maxime Lepoitevin, monteur sanitaire
Henry Aragon Gonzalez, apprenti

Kauz Didier Electricité

Sébastien Kauz

LPS Sonorisation, Sion

Laurent Perrier

Maccaud Cheminées

Bernard Maccaud

Michel' Art Atelier de lettrage et décoration

Michel Favre

Ochsner Charpente

Hermann et Thomas Ochsner

Ont établi leur siège au **Centre Henry Dunant** : la *Société Henry Dunant*, la *Société Louis Appia*, la *Société Théodore Maunoir*, la *Fondation Gustave Ador*, la *Fondation du Prix Henry Dunant*
les associations *Genève humanitaire*, *Histoire en Lumière* et *Nina la Licorne volante*
le *Comité Antoine Bovy*.

Le Comité de la **Société Henry Dunant** a mené l'ensemble de ces travaux :
Roger Durand, président ; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente ; Valérie Lathion, éditrice
Elizabeth Moynier, secrétaire ; Bella Adadzi, trésorière ; Natacha Durand
Stéphane Aubert, chef de projet.

Lancy, vendredi 28 janvier 2022

Plaque commémorative du Centre Henry Dunant

Vendredi 11 février

Grâce au mécénat du professeur Wilhelm Rutishauser et de son épouse Lilly commande d'un moule, d'une fonte en bronze et d'un tirage en plâtre du buste « Evordes » d'**Henry Dunant** pour le palais de l'Athénée Jussy, SwissArt Fonderie, Daniel Chojnacki

Lundi 14 février

Archives départementales de **Haute-Savoie**, à Annecy
Organisation « **Société Théodore Maunoir** »

Lundi 21 février

Séance du **Comité de l'ASSY**
Organisation par l'« Association de Saint-Sorny »

Mercredi 23 février

Entretien avec les propriétaires de la « **Maison du Docteur** », à Jussy et avec Philippe Othenin-Girard, adjoint au maire de Jussy
Organisation par la « **Société Louis Appia** »

Jeudi 24 février

Dépouillement des **archives**, en mairie de **Mornex**
Organisation par la « **Société Théodore Maunoir** »

Vendredi 25 février

Séance du **Cercle des historiens**, par skype
Organisation par la « **Fondation Gustave Ador** »

Mardi 1^{er} mars

Troisième réunion d'un groupe de « **Genève 2001** »
Organisation par « **Solaris** »

Mercredi 2 mars

Rencontre d'anciens scouts
Organisation par « **Troupe Pécolat** »

Mercredi 9 mars, de 18 h 30 à 21 heures

Séance du Conseil; 264 route de Lausanne, 1292 Chambésy

Organisation par la « **Fondation Gustave Ador** »

Vendredi 11 mars

Séance du **Bureau**, en présentiel

Organisation par « **Genève humanitaire, centre de recherches historiques** »

Lundi 14 mars

Séance avec Silvia Fiorini, à l'« Espace Madeleine »

pour organiser l'exposition Appia

Organisation par la « **Société Louis Appia** »

Samedi 19 mars, à 13 heures

Lancement du n° 32, du *Bulletin de la Société Henry Dunant*

Organisation par la « Société Henry Dunant »

Dimanche 20 mars, de 14 à 18 heures

Etude d'archives de **Théodore Maunoir**

Chez Laurence Winthrop, 91800 Brunoy, région parisienne

Lundi 21 mars

Mise à jour du **Parcours CRF à Paris et environs**, sur les traces d'Henry Dunant

Avec Hervé Pilet, « Croix-Rouge du Val-de-Marne »

Mardi 22 mars, 18 heures

Inauguration d'un **buste d'Henry Dunant** au siège du Conseil d'administration de la **Croix-Rouge française**

Campus CRF, 21 rue de la Pompe, 92120 Montrouge, **Paris**

Organisation par la « Délégation Croix-Rouge française du Val-de-Marne » et la « Croix-Rouge française »

Mercredi 23 et jeudi 24 mars

Recherches sur le pyrophone, **Léonie Kastner et Henry Dunant**

Académie des Sciences

Recherches sur **Gustave Moynier et Gustave Ador**, membres associés étrangers

Académie des Sciences morales et politiques

Recherches sur une candidature de **Louis Appia**

Académie de Médecine

Institut de France, 23 quai de Conti, 75006 Paris

Jeudi 31 mars, de 18 à 20 heures

Dernière distribution de **Soupe**, repas et boissons chaudes aux sans-abri
dans la nef du Centre Henry Dunant et

apéritif de clôture avec les bénévoles de « La Virgule »

Organisation par « La Virgule »

Jeudi 31 mars

Séance du Bureau, n° 58

Organisation par « **Genève humanitaire, centre de recherches historiques** »

Avril ou mai ; à confirmer

Préparatifs en vue de l'installation d'un buste « **Evordes** » d'**Henry Dunant**
au **palais de l'Athénée**

En collaboration avec Lilly et William Rutishauser, et avec la « **Société des Arts** »

Mardi 5 avril

Séance du **Comité de l'ASSY**

Organisation par l'« **Association de Saint-Sorny** »

Mardi 5 à vendredi 8 avril

Voyage d'étude à **Torre Pellice**

Organisation par la **Société Louis Appia** »

Mercredi 6 avril

Quatrième réunion d'un groupe de « **Genève 2001** »

Organisation par « **Solaris** »

Lundi 25 avril

Séance n° 12 du **Cercle des historiens**

Organisation par la « Fondation Gustave Ador »

Lundi 25 avril

Assemblée générale 2022

Organisation par « Genève humanitaire, centre de recherches historiques »

Vendredi 29 avril

Rencontre d'anciens scouts

Organisation par la « Troupe Rhône »

Jeudi 5 – dimanche 15 mai

Voyage d'étude sur les traces d'Henry Dunant en Tunisie

Organisation par la « Société Henry Dunant »

avec le « Croissant-Rouge tunisien » et Mohammed Ben Ahmed

Dimanche 8 mai

Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Les Bastions

Stand: Société Henry Dunant, Société Louis Appia, Société Théodore Maunoir

Organisation par la « Croix-Rouge genevoise »

Lundi 16 au dimanche 29 mai

Exposition *Louis Appia, premier mondialiste de l'humanitaire*

Temple de la Madeleine

Organisation par « l'Espace Madeleine » et par la « Société Louis Appia »

Mardi 17 mai, 18 h 30

Communication de Valérie Lathion: *Louis Appia, un chrétien engagé*

Communication de Roger Durand: *Louis Appia, précurseur, cofondateur et ambassadeur de la Croix-Rouge internationale*

Temple de la Madeleine

Vendredi 20 mai

Dévoilement d'une **plaque commémorative**

dédiée à Louis Appia, sur la « Maison du Docteur »

Route des Beilans 19, 1254 Jussy

Organisation par les propriétaires, la mairie de Jussy et la « Société Louis Appia »

Publication des **Procès-verbaux du « Comité d'Administr[ation] » de la Société du Médecin** de Jussy

- Cahier n° 1, 21 mai 1843 - 4 mars 1850

- Cahier n° 2, 10 mars 1850 - 17 mars 1851

- Cahier n° 3, 24 mars 1851 - 20 novembre 1859

Organisation par la « Société Louis Appia » et par la « Société Henry Dunant »

Samedi 21 mai

Balade sur le *Sentier de l'humanitaire en Vieille Ville de Genève*

Organisation par l'« Espace Madeleine » et par la « Société Henry Dunant »

Samedi 18 juin

Assemblée générale 2022, n° 50

à La Chèvrerie, 01350 Culoz

Organisation par la « **Société Henry Dunant** »

Vendredi 1^{er} juillet

Rétrospective du premier semestre 2022

Organisation par la « Société Henry Dunant », la « Société Louis Appia » et la « Société Théodore Maunoir ».

29 janvier 2022, aux Verrières

Monique Dunant-Dedye

« Le 1^{er} février 1871, près de 90'000 soldats français de l'armée du général Bourbaki, encerclés par les armées allemandes, ont été accueillis en Suisse après avoir passé la frontière aux Verrières. Le village y fêtait cette année le 151^{ème} anniversaire, faute d'avoir pu le faire l'an dernier en raison de la pandémie ». ¹ Je tenais à y être : en 1871, mon grand-père, Auguste Rosselet, jeune garçon de huit ans, avait trouvé « un soldat qui dort dans la grange ». En fait, il était mort. L'anecdote perdue dans la famille qui, à l'époque, avait largement participé à l'accueil de l'armée en défaite. Le *Panorama Bourbaki* d'Edouard Castres, à Lucerne, en dit plus que ces lignes.

Ce samedi 29 janvier, nous voici donc aux Verrières, Bernard, Evelyne, Anne-Christine venue de Belgique, et moi². Drapeaux français et suisses, ambiance aimable et joyeuse, tout le village est sur pieds, costumé ou non, nombreux Samaritains venus de Neuchâtel et Pontarlier, et autres. On croise des groupes de militaires, français et suisses, chacun dans son costume d'époque, faux « blessés », ambulance, cantine, canons, nous sommes en 1871 !

¹ *ArcInfo*, 31 janvier 2022.

² Bernard et Monique Dunant-Dedye, Bernard est vice-président d'honneur de la Société Henry Dunant ; Evelyne Vanuzzo-Dunant est leur fille, Anne-Christine Leloup est leur nièce.

Formé côté français, un cortège part des Verrières-de-Joux, passe la douane, entre en Suisse, précédé de la fanfare. Ainsi défilent les officiels : maires des deux communes, Verrières-de-Joux et Verrières suisse, M. Jean-Baptiste Lemoyne, ministre français, le divisionnaire Mathias Tüscher au nom de l'armée suisse, et notre président de la Confédération M. Ignazio Cassis. J'y reviendrai.

Les cuivres jouent les hymnes nationaux : *La Marseillaise* et *Le Cantique suisse*, musicalement et non militairement, c'est différent ! En cours de route, environ un kilomètre, un peu de théâtre : les soldats français déposent leur fusil, on distribue des couvertures, des boissons chaudes. L'aide apportée par la Croix-Rouge, en 1871, considérée aujourd'hui comme l'une des premières opérations humanitaires en Suisse, est également saluée. Après plusieurs haltes, arrivée du cortège au temple des Verrières, et temps des discours.

Et voilà : Roger Durand avait eu l'excellente idée de confier à Bernard un fac-similé de la première édition d'*Un souvenir de Solferino* de 1862³, publié cent ans après l'original, et les deux biographies de Dunant et de Moynier⁴, à remettre personnellement à M. Ignazio Cassis. Celui-ci, dans l'allocution qu'il a prononcée au temple, a aussi remercié la famille Dunant qui est venue depuis Genève pour participer à cette cérémonie !

Ce fut une belle et chaleureuse rencontre, un moment particulièrement émouvant. Faut-il le dire ? Journée inoubliable que ce 29 janvier 2022.

³ Henry Dunant, *Un souvenir de Solferino*, Genève, Société Henry Dunant et Comité international de la Croix-Rouge, Genève, octobre 2012, IL-115 pages ; réédition bilingue français-anglais.

⁴ Roger DURAND, *Henry Dunant. 1828-1910*, Société Henry Dunant et Editions Slatkine, 2020, 96 pages ; François BUGNION, *Gustave Moynier. 1826-1910*, Société Henry Dunant et Editions Slatkine, 2020, 96 pages.

Un nouveau souffle pour un ancien temple

Elizabeth Moynier

Une renaissance apportée aux murs de l'ancienne chapelle protestante du Grand-Lancy, siège de la Société Henry Dunant depuis 2011, vit le jour en 2019, année où débutèrent des travaux architecturaux considérables.

Cet ancien sanctuaire sera devenu, en quelques saisons, un asile humanitaire baptisé

« Centre Henry Dunant » !

Deux objectifs prioritaires sont à concevoir pour la Société Henry Dunant : planifier un lieu de réunions, d'études sur la recherche historique du mouvement humanitaire et sur l'accueil. Sont associés à ce projet les membres de la Société Louis Appia, la Société Théodore Maunoir, la Fondation Gustave Ador, la Fondation du Prix Henry Dunant et Histoire en Lumière ; l'ancienne chapelle ainsi rénovée se nommera dorénavant Centre Henry Dunant. D'autres associations, institutions humanitaires, para-humanitaires, chrétiennes ou à buts sociaux, ont également accès à ces nouveaux locaux.

Est à disposition – sur inscription – une vaste nef aux décors maintenus liturgiques, qui se conjuguent parfaitement avec une structure moderne formée d'éléments propices aux réunions studieuses ou conviviales comme par exemple un équipement numérique dernier cri pour les séances ou un affichage d'informations, de grandes dimensions, placé sur

les murs extérieurs. Sont accessibles également un parvis, une esplanade et une terrasse privative, tous trois attenants à la chapelle, apportant ombre, fraîcheur et chants d'oiseaux durant les journées ensoleillées.

L'ouvrage de restauration et rénovation du Centre fut judicieusement et soigneusement exécuté par des équipes spécialisées et appliquées, formées d'une quinzaine de corps de métiers issus d'une dizaine d'entreprises genevoises.

Le samedi 28 août 2021 à 10 heures, les cloches sonnent l'inauguration du Centre ! Les « maîtres de chapelle » ouvrent les imposantes portes de la nef, et mettent tout en œuvre pour accueillir une cinquantaine de membres. Sous le regard bienveillant des bustes des fondateurs de la Croix-Rouge, le programme de la matinée peut débuter. Il est composé de divers exposés enrichis de diapositives et de débats animés^{1*}. Pour clore cette cérémonie inaugurale avec brio, un apéritif suivi d'un généreux buffet sont servis sous les arbres de la terrasse.

¹ Voir ci-dessous différents exposés prononcés lors de la cérémonie.

Centre Henry Dunant

Stéphane Aubert

12 janvier 2013 : [...] une chapelle, encore un peu froide de son réveil en ce samedi de janvier [...]

28 août 2021 : Inauguration du Centre Henry Dunant après de long et grands travaux.

Un immense merci à cette généreuse fondation genevoise, qui a permis que les murs entendent à nouveau les rires des vivants, que son toit abrite le fruit des recherches, de la mémoire vivante et des témoignages que Roger, sans cesse, sans relâche et avec passion collectionne, comme pour remplir et cocher toutes les cases du formulaire de la vie. Les principaux investissements ont apporté une plus-value de 490'000 CHF, les postes essentiels sont : charpente 310'000, plomberie 65'000, électricité 33'000, fenêtres et boiseries 24'000, sanitaires et cuisines 13'000, aménagements finaux 12'000, plus divers autres dépenses enregistrées totalisant 33'000, en diverses fournitures allant de la simple ampoule électrique jusqu'au système de multimédia permettant d'accueillir des conférenciers. Malgré la fatalité de cette pandémie qui a considérablement ralenti les travaux, c'est une belle réussite d'un projet qui donnera aux utilisateurs et visiteurs du Centre Henry Dunant de formidables opportunités pour continuer dans la recherche historique de l'œuvre des fondateurs du mouvement humanitaire genevois.

Société Henry Dunant

Cécile Dunant Martinez

Comme vice-présidente, il m'a été demandé de présenter la Société Henry Dunant (SHD).

Elle a été créée dans le but de faire connaître et publier les documents écrits par Henry Dunant.

La SHD a été créée en 1975 par Roger Durand son président, historien, devenu le spécialiste de tout ce qui concerne Henry Dunant. Le seul dans le monde!

La SHD est constituée d'un comité qui s'est vu se modifier au cours des années.

Un des premiers membres de ce comité a été mon grand-père Paul Dunant, puis mon père Bernard Dunant ainsi qu'une de mes tantes Claire Dunant quelques années plus tard.

Et maintenant, c'est moi qui en fait partie!

Elle compte environ 400 membres actifs et amis.

Elle rassemble des personnes intéressées par la vie, l'action et la pensée d'Henry Dunant. Elle œuvre pour :

- ~ Promouvoir la vie et l'œuvre d'Henry Dunant
- ~ Publier ses écrits
- ~ Etablir des contacts avec des institutions ou des personnes qui ont les mêmes intérêts

- ~ Organiser des colloques historiques
- ~ Poser des plaques commémoratives ou inaugurer des bustes dans des lieux spécifiques
- ~ Commémorer des évènements notoires en collaboration avec d'autres institutions
- ~ Organiser des voyages d'études sur les traces d'Henry Dunant.

Grâce à des membres correspondants, elle a un réseau international intéressant.

Elle entretient particulièrement des relations privilégiées avec les institutions concernées par le fondateur telles que :

- ~ La Croix-Rouge
- ~ Le Musée international de la Croix-Rouge
- ~ L'Institut Henry Dunant
- ~ Le Dunant Museum de Heiden
- ~ La Bibliothèque de Genève, etc.

Pour le 100^e anniversaire de l'attribution du premier prix Nobel de la Paix, la SHD a créé un *Itinéraire pour la paix* dans les rues de Genève où plusieurs activités ont été proposées.

Elle a créé des médailles pour certains anniversaires, comme :

- ~ En 1978 pour le 150^e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant
- ~ En 1985 pour le 75^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant
- ~ En 1988 pour le 125^e anniversaire de la Croix-Rouge.

Elle publie régulièrement un bulletin sur ses activités.

Elle a également publié de nombreux livres et écrits, dont la liste est longue.

En 2010, nous avons commémoré le 100^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, ce qui a donné l'occasion de publier une biographie sur chacun des deux hommes :

- ~ Une écrite sur Henry Dunant par Roger Durand
- ~ Et l'autre écrite sur Gustave Moynier par François Bugnion.

Ces deux biographies ont ensuite été traduites dans différentes langues, ce qui a donné l'occasion de plusieurs événements et voyages d'études dans divers pays pour leur lancement.

Comme voyages d'études, plusieurs ont été organisés, notamment :

- ~ Au Dunant Museum de Heiden et au cimetière du Sihlfeld à Zürich
- ~ A Solferino et Castiglione
- ~ En Tunisie
- ~ En Algérie sur les traces d'Henry Dunant et son moulin
- ~ A Strasbourg pour découvrir le fameux pyrophone
- ~ A Culoz où Henry Dunant a obtenu la nationalité française
- ~ A Sommières dans le Gard, etc.

Des voyages d'études, partout en fait où l'infatigable Henry Dunant a pu laisser une trace !

La SHD s'est étendue au cours des années à la vie des quatre autres fondateurs de la Croix-Rouge.

Société Louis Appia

Olivier Pictet

Dans les quelques minutes qui me sont accordées, je vais très brièvement vous présenter la Société Louis Appia.

Création de la Société

Il y a quelques années, Roger Durand a fait la connaissance de Louis Appia junior, arrière-arrière-petit-neveu du docteur Louis Appia.

Très vite, l'idée de préparer une commémoration pour le bicentenaire de la naissance du docteur Louis Appia, cofondateur de la Croix-Rouge, a été lancée. Roger Durand et plusieurs membres de la famille Appia, de Genève et de Paris, ont formé un solide groupe de travail.

En mars 2017, la Société Louis Appia a été créée pour préparer cette commémoration, et lancer une recherche sur la vie et l'œuvre de Louis Appia.

Comité

Au départ, son comité était composé de Roger Durand, Valérie Appia, Louis Appia, Bertrand Pictet, Valérie Lathion, Laurence Appia et moi-même.

Tous les membres de ce comité se sont beaucoup impliqués, mais je tiens à remercier tout particulièrement Roger Durand pour son engagement infatigable dans la préparation et la réalisation de toutes nos activités. Un très grand merci à Valérie Lathion pour la préparation et la publication des abstracts, bulletins et catalogues.

Je tiens aussi à mentionner la participation des membres de la famille Appia qui se trouvent à Paris, pour leur aide et leur soutien. Je pense tout particulièrement à Valérie et David Appia pour leurs recherches de documents historiques, ainsi qu'à leur fille Sarah Appia qui a réalisé le design des panneaux d'expositions.

Vous pouvez aussi admirer le superbe buste en bronze de Louis Appia qui a été réalisé par David Appia. Comme celui d'Henry Dunant, ce buste se trouve dans une niche à l'arrière de cette salle.

Ce matin, nous avons le plaisir d'avoir avec nous Rainer Schlösser qui nous aide à publier les abstracts de notre premier colloque et je tiens à le remercier d'avoir fait aujourd'hui le déplacement depuis l'Allemagne.

Les activités de notre Société ont été nombreuses ces dernières années.

Notre première tâche a été de trouver des documents sur Louis Appia.

Une incroyable découverte a été de trouver au CICR un coffre contenant des lettres, mais aussi un grand nombre de documents inédits sur Louis Appia. Par la suite, d'autres documents ont été retrouvés dans des archives à Paris et dans les Vallées vaudoises du Piémont.

Nous pouvions alors commencer à travailler !

Commémorations

A l'automne 2018, nous avons donc préparé trois grandes commémorations pour le bicentenaire de la naissance de Louis Appia.

La première et la plus importante a eu lieu à Genève en octobre 2018. Elle a permis de réaliser un colloque scientifique au musée du CICR, la pose d'une plaque commémorative, une exposition à la Fédération internationale de la Croix-Rouge et de deux belles réunions familiales.

Une deuxième commémoration a eu lieu à Hanau, en novembre 2018, lieu de la naissance de Louis Appia. Elle a été l'occasion de dédicacer le siège de la Croix-Rouge allemande de Hanau du nom de « Louis Appia ».

La troisième commémoration a eu lieu à Paris, en novembre 2018, au nouveau siège de la Croix-Rouge française.

L'année suivante, nous avons eu une commémoration à Torre Pellice, en octobre 2019, dans les Vallées Vaudoises du Piémont, qui sont le lieu d'origine de la famille Appia. Un colloque historique a eu lieu autour de Louis Appia et de sa famille.

Expositions

Lors de ces commémorations, nous avons organisé plusieurs expositions. Elles étaient composées d'une vingtaine de panneaux sur la vie et l'œuvre de Louis Appia. Le premier panneau est visible à droite de cette diapositive, sur lequel on voit le dessin qu'a réalisé Louis Appia à Solferino en juillet 1859.

La première exposition *Louis Appia, 1818 - 1898, First Humanitarian Globalist*, a été inaugurée en octobre 2018 à Genève, dans l'entrée du nouveau siège de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Elle y est restée pendant plusieurs mois.

Une deuxième exposition *200 Jahre Louis Appia*, en allemand, a été installée à Hanau en novembre 2018.

En novembre de la même année, une troisième exposition *Louis Appia, précurseur, cofondateur, pionnier de la Croix-Rouge*, a été présentée à Paris, dans le nouveau siège de la Croix-Rouge française.

Finalement, une exposition en italien *La famiglia Appia tra fede cristiana e impegno umanitario*, a été présentée dans le centre culturel Vaudois à Torre Pellice, lors de la commémoration d'octobre 2019.

Et pour ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de la voir, la version française de l'exposition devrait être présentée prochainement à la chapelle de l'Oratoire, probablement en décembre de cette année.

Voyages d'étude

Comme vous le voyez sur cette diapositive, notre Société a aussi organisé plusieurs voyages pour préparer les commémorations du bicentenaire.

Nous sommes allés à Hanau où est né Louis Appia, mais aussi en Italie où il a soigné les blessés près des champs de batailles.

Nous avons organisé, en collaboration avec la Société Henry Dunant, deux voyages d'étude en Lombardie et en Trentino, sur les traces d'Henry Dunant et Louis Appia, en 2018 et 2019.

Et naturellement, les Vallées vaudoises du Piémont, qui est le lieu d'origine de la famille Appia, n'ont pas été oubliées.

Je tiens à remercier ici chaleureusement deux personnes pour leur aide essentielle dans la préparation de ces voyages. Je pense à Maria Grazia Baccolo pour la Lombardie et le Trentino, mais aussi Gabriella Balesio pour les Vallées vaudoises.

Plaques commémoratives

Vous connaissez bien Roger Durand, alors vous ne serez pas étonnés de savoir que notre Société a travaillé à la pose de nombreuses plaques commémorative.

Vous en voyez quelques-unes sur cette diapositive.

La première a été posée à Genève, derrière Saint-Pierre, d'où fut lancé par Louis Appia l'appel du 13 mai 1859.

Bien sûr, d'autres plaques ont été posées en Italie sur des lieux où Louis Appia a été en 1859 pour soigner les blessés de la guerre d'Italie, à Solferino, et Lonato del Garda, mais aussi sur des lieux où il est allé en 1866 pour soigner des blessés de la guerre entre l'Italie et l'Autriche, à Storo et à la Bezzeca.

Réunion familiales

Des réunions familiales ont été organisées lors des commémorations du bicentenaire. La photo que vous voyez a été prise lors d'une réunion à Collonges-sous-Salève chez les Bouthillier de Beaumont, mais d'autres réunions ont eu lieu à Genève et à Paris chez les Appia.

Site Internet

Un site Internet(www.louis-appia.ch) est à votre disposition pour obtenir des informations plus précises sur les différentes activités passées et à venir. Il donne aussi bien des informations historiques sur les activités de Louis Appia que sur sa famille.

Je vous invite à aller le consulter sans modération.

Société Théodore Maunoir

Claire-Lise Sheeler

Théodore Maunoir est né le 1^{er} juin 1806 dans une famille de la bourgeoisie genevoise. Il est décrit comme un homme de grande qualité, exceptionnellement intelligent, charmant et doté d'un grand sens de l'humour. Son cabinet médical était installé à la rue du Soleil-Levant, tout près de la cathédrale St-Pierre.

Le Comité Théodore Maunoir (devenu par la suite Société Théodore Maunoir) a été créé à Paris le 13 mars 2019. Son but est de mieux faire connaître ce médecin humanitaire et de promouvoir son œuvre.

Evénements :

- ~ Participation à la journée de la Croix-Rouge aux Bastions le 8 mai 2019
- ~ Journée sur les traces de Théodore Maunoir, de Mornex à la Maison Bonne, le 7 août 2019
- ~ Participation à la journée de la Croix-Rouge à Alfortville, val de Marne, le 4 novembre 2019
- ~ Voyage d'étude au Salève, le 11 août 2021.

Diverses publications ont été réalisées :

- ~ Article sur Théodore Maunoir, membre du Conseil de Santé dans le n° 30 du *Bulletin* de la Société Henry Dunant
- ~ Article sur le Livre de comptes d'un médecin philanthrope dans le *Bulletin* de la Société Henry Dunant
- ~ *Théodore Maunoir, du Mont Gosse à l'Hôpital Gourgas*
- ~ *Les Maunoir au Salève. L'idylle de Théodore et Herminie à Tarabara* par Laurence Winthrop

Projets :

- ~ Publication des actes du colloque historique du 26 avril 2019
Sur les traces de Théodore Maunoir, 1806-1869
- ~ Pose d'une plaque commémorative 6, rue du Soleil Levant
- ~ Journée dans la vieille ville sur les traces de Théodore Maunoir et celles de la Croix-Rouge
- ~ Communication sur les liens de Théodore Maunoir avec le monde anglo-saxon
- ~ Communication sur la Fondation Gourgas.

Communication :

- ~ Flyer
- ~ Kakémono
- ~ Site web www.theodore-maunoir.ch

Recherches :

- ~ Journal de John Bizot
- ~ Château de Boringe
- ~ Théodore à Mornex.

Fondation Gustave Ador

Valérie Lathion

Créée en 1996, la Fondation Gustave Ador est l'héritière d'un Comité fondé trois ans auparavant, notamment dans le but d'organiser les commémorations liées au 150 ans de la naissance de Gustave Ador. Le principal but de la fondation est de contribuer à la connaissance de la vie et de l'œuvre de Gustave Ador, autant en sauvegardant ses archives et celles le concernant, qu'en organisant des commémorations, colloques scientifiques, conférences, et en publiant des ouvrages.

Même si le nom de Gustave Ador n'est assurément pas inconnu aux Genevois, il peut être utile de retracer, en quelques phrases, sa vie foisonnante, pour dépasser les simples titres de président de la Confédération sauveur de l'unité suisse ou de président du CICR.

Fils et petit-fils de banquiers, Gustave Ador, né en 1845, grandit à Genève dans une famille de la haute bourgeoisie protestante. Devenu avocat, il mène une brillante carrière politique. Il a affronté avec succès tous les scrutins électoraux législatifs et exécutifs existants au niveau municipal (à Cologny), cantonal et fédéral (conseiller municipal, maire, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat à deux reprises, conseiller aux Etats à Berne, conseiller national et finalement conseiller fédéral). Orateur hors pair, il défend les idées libérales durant une quarantaine d'années à la tribune du Grand Conseil genevois, et à celle du Conseil national pendant presque trente ans. Administrateur rigoureux, il redresse les finances genevoises lorsqu'il est à la tête du Département des finances (1885-1897), rétablit la paix confessionnelle pour sortir son canton du Kulturkampf et

étend les droits populaires. Elu conseiller fédéral en 1917 en pleine crise politique, il est l'homme providentiel qui rétablit l'unité de la Suisse, fissurée par une divergence d'appréhension de la Première Guerre mondiale entre Romands et Alémaniques. Poursuivant une intense activité diplomatique, il défend sans relâche la neutralité de la Suisse et rétablit l'image de son pays à l'étranger. Il met surtout en place, en tant que président de la Confédération, une nouvelle politique étrangère qui rend la Suisse active dans la construction de la paix par son adhésion à la nouvelle Société des nations. Après son retrait du Conseil fédéral, il poursuit sa tâche à la SDN, en y étant délégué et membre très actif de sa Commission économique et financière, persuadé que la construction de la paix repose sur la résolution des problèmes financiers et économiques.

Cette brillante carrière politique, et surtout son aspect diplomatique, est sans aucun doute liée à la longue expérience de l'activité diplomatique que Gustave Ador a menée dans le domaine humanitaire à la tête du CICR, et en particulier durant les années de guerre. Ayant intégré le jeune Comité international de la Croix-Rouge à 25 ans, il s'y consacre pendant près de 60 ans, jusqu'aux derniers instants de son existence. Dès le début de la guerre en 1914, il fonde l'Agence internationale des prisonniers de guerre pour laquelle le CICR reçoit le prix Nobel en 1917, et multiplie ses déplacements en Europe pour visiter des camps, négocier avec les autres organisations humanitaires et les chefs d'Etat.

Vous l'avez aisément compris. Face à un parcours si foisonnant, la Fondation Gustave Ador a de quoi faire. Mais je ne vous ai pas évoqué d'autres aspects de son existence : avocat et homme d'affaires, siégeant dans de multiples conseils d'administration dans des domaines très variés. Lieutenant-colonel. Père de famille veillant sur ses cinq filles et son fils. Grand-père. Fidèle épistolier. Homme de foi.

Depuis bientôt trente ans, la Fondation Gustave Ador a organisé de nombreuses commémorations, colloques scientifiques, conférences. Elle a érigé des bustes, posé des plaques commémoratives, frappé une médaille. Elle a publié de nombreux ouvrages et brochures. Je ne vais pas tous vous les citer, ce serait trop long. Je vais vous parler de son fonctionnement actuel, ainsi que de ses activités les plus récentes et de ses projets.

Gérée par un Conseil de fondation qui réunit autant des descendants de Gustave Ador que des historiens, la fondation a mis en place un Cercle des historiens qui propose au Conseil l'orientation scientifique des recherches historiques et des publications.

Ces cinq dernières années, la Fondation Gustave Ador a connu quelques riches heures, notamment avec l'organisation d'un colloque scientifique commémorant le centenaire du prix Nobel de la paix attribué au CICR en 1917, en particulier pour le travail accompli sous la houlette de Gustave Ador par l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Sur le thème *Action humanitaire et quête de la paix*, ce colloque – dont les actes ont été publiés en 2019 dans une coédition Fondation Gustave Ador et Georg – a cherché à comprendre les circonstances et les raisons qui ont mené à l'attribution de ce prix, ainsi qu'à dépasser les interprétations hâtives voyant les humanitaires comme des pacifistes, ou accusant les humanitaires de prolonger la guerre. Ce thème a permis d'examiner les représentations de la paix, voire de sa quête, par les acteurs humanitaires (par le mouvement Croix-Rouge, mais aussi par d'autres organisations), et plus largement par les acteurs sociaux, en Suisse comme à l'étranger. Il a aussi offert la possibilité d'analyser le regard des milieux pacifistes sur l'action humanitaire.

Le vernissage de ce livre, en 2019, a été l'occasion de débiter la série des *Rendez-vous de Gustave Ador*, qui sont des rencontres afin de dialoguer entre le passé et le présent en créant des passerelles sur des thématiques qui ont été au cœur de l'engagement de Gustave Ador et que l'on rencontre aussi aujourd'hui. Le rendez-vous de 2020 a malheureusement dû être annulé pour cause de pandémie. Mais d'autres *Rendez-vous de Gustave Ador* auront lieu..., nous l'espérons tous.

Actuellement deux axes de recherches historiques sont soutenus par la Fondation.

L'un vise à approfondir les connaissances sur l'activité de Gustave Ador au sein de la Société des nations (1920-1925), et plus précisément son rôle dans la mise en place d'un dispositif de régulation économique, sur la base de sa conviction qu'une paix durable ne pourra pas être construite sans une reconstruction économique et financière de l'Europe. Président

de la Conférence financière internationale de Bruxelles de 1920, il jette les bases d'une collaboration internationale en ce domaine. Cette recherche est menée par Françoise Dubosson.

L'autre axe de recherche – qui m'a été confié – est l'étude et la valorisation d'un recueil de manuscrits de Gustave Ador retrouvé dans les archives familiales. Constitué de notes de travail, de correspondance, de brouillons de discours, de discours in extenso, certains ayant été publiés, d'autres inédits, il couvre la période entre 1880 et 1928, avec une prépondérance de documents traitant de l'activité politique de Gustave Ador entre 1916 et 1919. L'année prochaine, un florilège de discours commenté paraîtra, certains provenant justement de ce recueil et d'autres textes provenant d'autres sources publiques et privées. Il mettra en avant le don oratoire et les multiples engagements de Gustave Ador.

Enfin, la Fondation Gustave Ador a collaboré et soutenu le défi *Courir pour l'humanité* conçu par l'association Histoire en lumière dont je vais vous parler dans un instant. Ce défi a été inauguré ici-même le 12 juin de cette année. Je vous le présenterai donc dans un instant.

Pour terminer voici un extrait du recueil dont je viens de vous parler – extrait que vous pouvez aussi retrouver sur le dépliant de la fondation : « Une paix bâtie sur la justice et la vraie solidarité. Tel est le vœu de mon cœur pour notre pauvre humanité ! » (Paris, 27 février 1916).

Histoire en lumière

Valérie Lathion

Histoire en lumière est une association culturelle fondée en 2009 dans le but de promouvoir l'histoire par une approche pédagogique et divertissante.

Elle promeut deux principes de base : l'histoire, dans toute sa complexité provenant des recherches scientifiques pointues, peut être accessible à tous, et doit servir à se forger une connaissance qui nous permet de mieux appréhender le présent, héritage de multiples passés.

A l'origine, deux historiens, qui sont aussi à leurs heures musiciens : mon mari David (historien, et aussi chanteur spécialisé dans le grégorien, qui, en outre, s'est, il y a quelques années, mis au luth), ainsi que moi-même (historienne, et aussi harpiste), ainsi qu'un ingénieur du son, Alexandre Défayes qui a aussi derrière lui de nombreuses années de chant choral. Au gré des projets, nous nous adjoignons d'autres ingénieurs (du son et de l'image), des caméramans et monteurs, d'autres artistes (en particulier des comédiennes et des comédiens, et bientôt des danseurs), etc.

Histoire en lumière a déjà produit des projets variés, comme

~ *Je vous écris des Alpes* regroupant un spectacle nocturne extérieur intitulé *Le dernier pèlerinage*, des podcasts accompagnant une randonnée et un court métrage diffusé dans une chapelle alpine (à Nendaz, en Valais), sur le thème de la vie des femmes dans les Alpes au début du XX^e siècle ;

- ~ des reconstitutions historiques sonores par le biais d'audioguides, que ce soit dans la vieille ville de Genève, replongeant les participants à l'époque de la création de la Croix-Rouge (*Nous sommes ici pour l'humanité*);
- ~ ou dans un village français transposant les participants à l'époque de la guerre de 1914-1918 (*La guerre loin du front*).

Actuellement, Histoire en lumière propose un concept inédit de défis, pour petits et grands, sur des thématiques variées, mêlant enquête et réflexion. Je laisse l'image vous expliquer ce type de défis, puis je vous parlerai plus précisément de quelques-uns d'entre eux¹.

Pour les enfants, et en particulier les groupes scolaires de primaire, nous proposons *Le secret du charpentier*. Cette activité se déroule dans une forêt, et permet de découvrir le Moyen Age sous l'angle de la musique, des mathématiques et de l'architecture.

Pour les familles, mais aussi les adultes qu'ils soient individuels ou en groupe, nous proposons *La malédiction du Cervin*, un défi mêlant enquête historique et randonnée accessible aux non-alpinistes, à Zermatt, sur le thème de la première ascension du Cervin en 1865 et des polémiques qui résultèrent du drame qui s'y produisit, puisqu'à la descente quatre hommes périrent, et seuls Edward Whymper et deux guides zermattois revinrent vivants.

Pour les groupes scolaires à partir de 16 ans, les adultes en groupe ou en individuels, nous proposons *Courir pour l'humanité*, un défi historique et sportif sur le thème de l'urgence humanitaire durant l'été 1921 et centré sur l'action menée par Gustave Ador dans le cadre de la Société des nations et du Comité international de la Croix-Rouge, afin de procéder au sauvetage humanitaire de réfugiés provenant de Russie. En effet, alors que des centaines de milliers de réfugiés russes sont sur les routes, victimes des conséquences de la révolution bolchévique, des conséquences de la Première Guerre mondiale, et surtout de la guerre civile, une terrible famine s'abat sur la Russie au printemps 1921, accroissant l'urgence humanitaire. Autour de Gustave Ador agissent des hommes et

¹ Diffusion du clip de présentation d'*Histoire en lumière*.

des femmes d'horizons multiples, tels que Fridtjof Nansen, Marguerite Frick-Cramer, Sir Eric Drummond, Eglantyne Jebb, Albert Thomas, Jane Addams, pour citer que les plus célèbres.

Cette activité qui a bénéficié de plusieurs aides généreuses, dont celle de la Fondation Gustave Ador, a été inaugurée le 12 juin de cette année, justement dans notre beau Centre Henry Dunant, en présence de nombreuses personnalités dont la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet et des représentants de plusieurs organisations humanitaires qui ont joué un rôle en 1921 dans le cadre du sauvetage des réfugiés russes et sont toujours présents aujourd'hui : la Croix-Rouge genevoise, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Haut-Commissariat aux réfugiés, et Save the Children.

Ce défi permet aux participants d'endosser le rôle de responsables d'organisations humanitaires contraints d'arpenter Genève en tous sens, et de mener les missions qu'ils reçoivent par le biais de leurs smartphones. Ces missions les contraignent à courir, par exemple, d'hôtels en ambassades, de sièges de banques en bureaux de comité, pour négocier des accords, rechercher des fonds, convaincre des diplomates, etc. Tout ceci en utilisant les informations reçues par podcasts et trouvées sur un site internet spécialement dévolu à *Courir pour l'humanité*. Défi sportif (en marchant, en courant, à vélo ou en trottinette), plongée dans le passé, cette activité est également l'occasion d'exercer son sens de la diplomatie et de la planification puisque toutes les équipes ne sont pas en concurrence, mais au contraire doivent collaborer afin de trouver, dans le temps imparti, les solutions à l'urgence humanitaire. Cette activité peut être réservée en tout temps pour chaque groupe constitué qui le désire.

D'autres activités d'Histoire en lumière attendent des jours meilleurs, hors pandémie, comme *Le Royaume perdu*, randonnée scénarisée et musicale à travers la Bourgogne médiévale, en l'an 1226. Ou encore le *Riviera show train*, un spectacle historique et musical itinérant à la découverte du foisonnement artistique et intellectuel entre Montreux et Gstaad.

Je vous engage à visiter notre site internet (www.lhistoire.ch). Toutes nos activités sont disponibles sur simple réservation, aux horaires qui conviennent aux participants.



Intérieur du Centre Henry Dunant
Le 28 août 2021



Rainer Schlösser remettant à Roger Durand les volumes publiés des
Beiträge zur Rotkreuzgeschichte publiés par l'*Akademische Verlagsgemeinschaft München*
Centre Henry Dunant, le 28 août 2021

La vocation humanitaire de Genève

Premiers repères au temps de l'Escalade ?

Patrice Delpin

Cest horrible fleau de la guerre, qui ne peut estre sans beaucoup de telles choses, que pour le moins Messieurs seront priez de garder en ces maux necessaires toute l'humanité et moderation qu'il sera possible.¹

En 1582, la Compagnie des pasteurs suggère à la Seigneurie de Genève² de promulguer des *Ordonnances sur la discipline militaire*³. Le 2 avril 1589⁴, alors que la guerre commence, le Petit Conseil publie les premières ordonnances militaires de la République. Moins d'un an après, le 7 février 1590, les pasteurs font une grande remontrance aux troupes après avoir qualifié Genève de « caverne de brigands » devant le Petit Conseil, qui avoue de son côté avoir failli.

¹ *Registre de la Compagnie des Pasteurs* (RCP), t. VIII (1600-1603), Genève, Droz, 1986, p. 208.

² Constituée des Conseils de la République, le XXV ou Petit Conseil avec les 4 syndics et le CC ou Grand Conseil. Le Petit Conseil est le cœur du pouvoir.

³ Cet article est une version remaniée d'une conférence donnée à la Société Henry Dunant le 22 juin 2021.

⁴ Toutes les dates sont du calendrier julien en vigueur alors à Genève, sauf indication contraire. On ajoute 10 jours pour obtenir la date grégorienne (1 = 11, 2 = 12, etc.).

ORDONNANCES
ET REGLEMENT SVR LA
DISCIPLINE MILITAIRE FAITE
PAR NOS TRESHONNOREZ SEIGNEURS LE
second d'Auril 1589.

ET REVEVES LE NEVFIESME
DE MAY. M. DCIII.



M. DCIII.

Ordonnances et règlement sur la discipline militaire faite par nos
Treshonnorez Seigneurs le second d'avril 1589, et reveves le
neufiesme de may M.DCIII
[Genève], 1603

L'imprimeur peut être identifié grâce au bois du titre et à un autre sur la troisième page. Il s'agit de Gabriel Cartier (1542?-1618), qui était alors l'imprimeur officiel de la Seigneurie. Les deux bois utilisés se retrouvent dans d'autres publications de ses presses en 1602 et 1603, notamment dans une thèse sur la Nature du professeur Esaïe Colladon, soutenue par Jean Carré le 29 décembre 1602 (*Theses Philosophicae De Natura*, p. 2-3 pour les deux bois : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k325150g>).

Douze ans après et suite à l'Escalade, la question de la discipline militaire se repose. Comment discipliner les soldats, limiter les pillages et rendre la guerre, mal nécessaire, aussi « humaine » que possible ? Les autorités genevoises vont-elles en 1603 réussir là où elles avaient échoué en 1589 ?

S'il peut sembler incongru de parler de « vocation humanitaire » aux temps des guerres de religion, à une époque où le droit de la guerre émerge à peine⁵ et où le droit humanitaire est inexistant, je peux m'appuyer sur l'exemple de deux grands historiens genevois. Alain Dufour disait déjà de ces ordonnances qu'elles « témoignent d'un véritable effort pour moraliser les gens de guerre »⁶. Pour Bernard Lescaze, elles « peuvent apparaître comme la première trace d'un droit humanitaire ayant pour but de protéger les populations civiles de certains effets d'un conflit armé »⁷. Elles traduisent la volonté de mener une guerre juste, légitime, et « propre ». Voyons donc comment en 1603 se traduisent en actes quelques éléments « pré-humanitaires ».

Ordonnances sur la discipline militaire

Revues le 2 mai 1603⁸, elles sont le premier règlement militaire imprimé en Suisse le 9 mai 1603⁹.

Les interdictions de violer (paragraphe 3), de piller sans ordre (25), d'incendier (37) et de tuer des prisonniers (31)¹⁰, sont la norme dans les règlements militaires de l'époque. Plus originale est la création d'une

⁵ Hugo Grotius publie son *De jure belli ac pacis* (*Sur les lois de la guerre et de la paix*) en 1625.

⁶ Lucien CRAMER, *La Seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559 à 1593*, t. IV, Alain DUFOUR, *La guerre de 1589-1593*, Genève, Jullien, 1958, p. 24.

⁷ Bernard LESCAZE, « La protection des civils en cas de guerre à la fin du XVI^e siècle : l'exemple genevois », in Bernard LESCAZE et Mario TURCHETTI (éd.), *Mythes et réalités du XVI^e siècle. Foi. Idées. Images. Études en l'honneur d'Alain Dufour*, Alesandria, éd. dell'Orso, 2008, p. 146.

⁸ Archives d'Etat de Genève (AEG), Registre du Conseil (RC) 98, folio (f.) 159.

⁹ Bibliothèque de Genève (BGE), cote Cth 2846 (3), en ligne : https://www.e-rara.ch/gep_r/doi/10.3931/e-rara-56899.

¹⁰ Il faut rappeler le cas des 13 prisonniers de l'Escalade, pendus dans l'après-midi du 12 décembre. Le Petit Conseil, pour ne pas être contraire aux ordonnances

bourse pour les pauvres Genevois blessés et dévalisés constituée de 10 % de tous butins et rançons (28). Les paragraphes sur le partage des butins et rançons (27-30) laissent de 40 à 48 % seulement aux mains des simples soldats¹¹, pour un tiers à la Seigneurie sous 1000 écus¹², à discrétion de la Seigneurie au-dessus. Le plus important est la promesse de sauvegarde pour les personnes en Savoie, qui ne portent pas les armes contre Genève et acceptent de contribuer par une taxe mensuelle à leur sécurité et celle de leurs biens (38-39). S'il était habituel de lever des taxes sur un territoire occupé, il est plus original de faire contribuer les terres à portée de pillage. Enfin, ce règlement est donné aux capitaines, qui ont charge de le faire observer et doivent le faire lire devant leur compagnie tous les 15 jours à la remise des soldes (47).

La norme est qu'un capitaine reçoit la solde pour ses hommes, alors qu'à Genève c'est l'autorité civile qui paye directement les soldats, empêchant force magouilles. Les contraintes sur les butins sont source de conflit dès 1589. Les officiers huguenots se plaignent souvent de cette situation. La solde minimale ordinaire est d'un florin par jour¹³, soit le prix d'une journée de travail d'un moissonneur. Sur cette somme, le soldat doit payer sa nourriture et son logement. Cela montre l'importance des butins et rançons pour les mercenaires.

militaires, les présente comme voleurs et brigands dans la paix pour lesquels la pendaison est normale: BGE, Manuscrits supplémentaires (Ms. suppl.) 30/24: *Journal d'Esaië Colladon (1600-1609)*, dont une nouvelle édition complète et critique vient de paraître: Esaië COLLADON, «Journal (1600-1609). Introduit et annoté par Patrice Delpin», *Cahiers d'Humanisme et Renaissance*, n°180, Genève, Droz, 2022 (ci-après *Colladon*), f. 175-175 verso (v.). Et le 28 février 1603, il est décidé que si l'on capturait des participants à l'Escalade, ils subiraient le même traitement (RC 98, f. 95), comme Bernardin Monneret, exécuté le 3 septembre 1612 (Gustave Vaucher, «Le procès d'un soldat savoyard de l'Escalade, Bernardin Monneret», in *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie (BHG)*, XI, 1937, p.91-101; AEG, Pièces historiques (PH) 2479 et RC 109, f. 242, 246).

¹¹ Il est courant à l'époque de laisser 75 % des rançons aux soldats (RC 98, f. 95).

¹² Un écu sol (monnaie d'or de France) vaut 8,5 florins de Genève.

¹³ L'arquebusier reçoit 30 florins par mois (RC 98, f. 59 et f. 80 v. pour l'ensemble des soldes).

Comme en 1589, un Conseil de guerre de 7 membres est constitué¹⁴. Les capitaines étrangers participent aux réunions. De nombreux huguenots arrivent pour servir Genève contre rémunération. Ils sont au printemps environ 600, le maximum que la Seigneurie peut payer.

Première sortie genevoise

Sachant que les renforts bernois et zurichois vont arriver (1 000 hommes soldés par Henri IV), le 1^{er} février est conduit la première grande sortie hors les murs avec 300 fantassins et 50 cavaliers pour se saisir de Vitro de Basterga, officier corse au service de la Savoie, stationné à Saint-Julien-en-Genois. A cause de pillages incontrôlés Vitro s'échappe et le vicaire du curé de Choulex est tué. Les pasteurs genevois le condamnent fortement¹⁵. Le XXV décide alors de faire mieux respecter les ordonnances et prend de suite une série de mesures correctives.

Mesures correctives I

Le 2 février, deux bateaux militaires sont envoyés pour faire contribuer Evian et Thonon. Le commandant Jacques Baudichon de La Maisonneuve demande des pétards pour faire sauter quelques maisons de l'ennemi, ce qui est refusé avec interdiction répétée de tout pillage, sauf sur les bateaux de l'ennemi trouvés dans la moitié sud du lac (la moitié nord appartenant à Berne). Les bourgeois de Thonon et Evian acceptent sans difficulté de payer la contribution¹⁶.

Si le trésorier de la Seigneurie est chargé de conduire dans un grenier officiel le blé pris à l'ennemi et de noter la part du preneur¹⁷, dès le 7 février, est créée la fonction de Trésorier de guerre¹⁸. En même temps une Chambre des contributions¹⁹ est créée avec 5 membres.

¹⁴ RC 98, f. 12, 8 janvier. L'année des RC et RCP est toujours 1603, sauf mention contraire.

¹⁵ RCP t. VIII, p. 191, 4 février; RC 98, f. 55.

¹⁶ RC 98, f. 52-52 v., f. 62 v., 2 et 5 février.

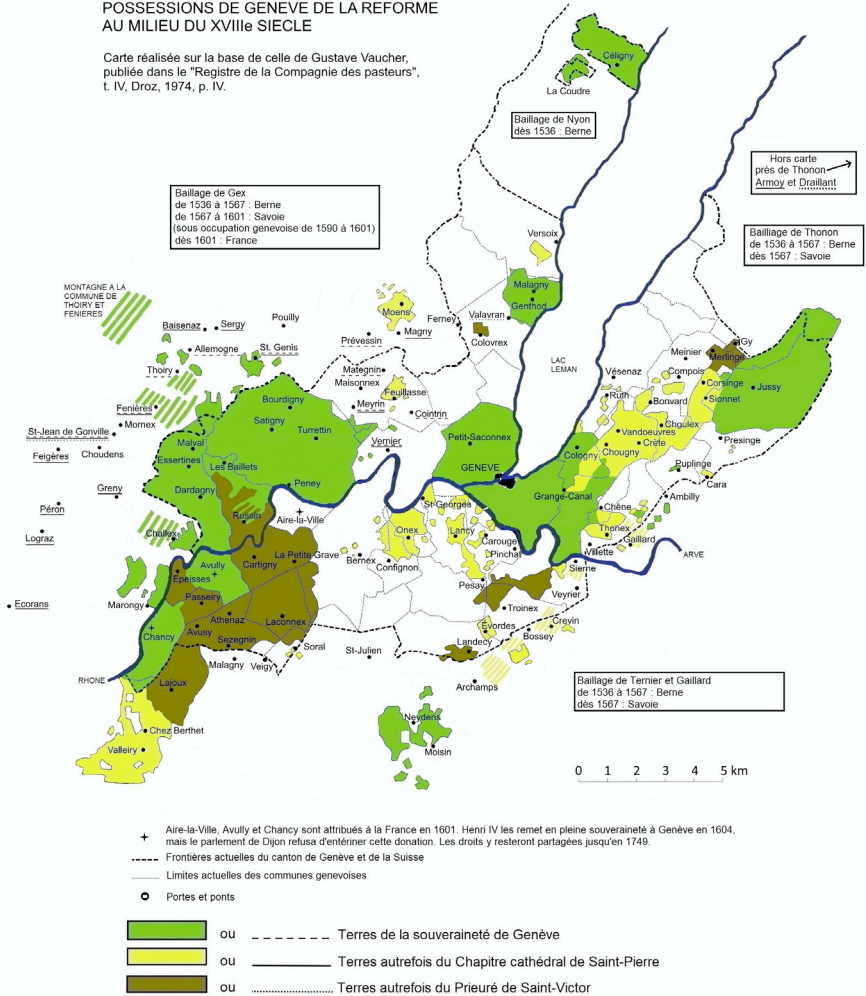
¹⁷ RC 98, f. 54 v., 3 février.

¹⁸ RC 98, f. 66. C'est Philibert Blondel qui demande un cabinet particulier pour y mettre ses registres et payer les soldats (RC 98, f. 98 v., 3 mars).

¹⁹ RC 98, f. 66, émanation de la Chambre des comptes.

POSSESSIONS DE GENEVE DE LA REFORME AU MILIEU DU XVII^e SIECLE

Carte réalisée sur la base de celle de Gustave Vaucher,
publiée dans le "Registre de la Compagnie des pasteurs",
t. IV, Droz, 1974, p. IV.



Les localités soulignées du pays de Gex sont celles où Genève avait des droits divers. La nature du trait en indique la provenance.

Carte réalisée par Patrice Delpin

sur la base de celle de Gustave Vaucher (Droz, 1974)

et inspirée de la carte publiée dans Catherine SANTSCHI *et alii*, 1603-2003.

400 ans de paix. *Le Traité de Saint-Julien*, Genève et Saint-Julien-en-Genevois,
La Salévienne, SHAG et Association pour l'étude de l'histoire régionale, 2003,
qui a un décalage de la couleur des terres de Chapitre par une erreur d'impression.

On va aussi préciser les attributions du Conseil de guerre²⁰. Aucune sortie n'est autorisée sans son accord (article I); le Conseil de guerre juge de la bonne prise des butins et décide de la rançon des soldats, et pour les gentilshommes et capitaines c'est le XXV qui fixe la rançon (V); les deux secrétaires d'Etat ne peuvent donner de sauvegarde que sur l'ordre de la Chambre des contributions et conservent les quittances (VI); le trésorier de guerre ne peut rien payer sans l'aval des commissaires de guerre et rend ses comptes tous les 6 mois (VII) et tout le produit des butins et rançons lui sera remis, strictement séparé de la trésorerie ordinaire de la République (VIII).

On aurait pu aller plus loin dans la protection des paysans. Le baron de la Perrière propose de protéger les moyens de production se faisant fort d'obtenir la même sauvegarde de d'Albigny²¹, tout le monde ayant intérêt à ménager les paysans, qui labourent pour tous.

Le 9 février, le XXV décide qu'aucune prise de bétail de labour et de charrue n'est autorisée à peine de vie²². Informé, d'Albigny prend la même mesure, mais Genève recule ensuite, car cela préjudicierait la levée des contributions et la République a trop peu d'argent pour se le permettre²³.

Afflux des demandes de protection

En ce début février, les demandes de sauvegarde pour les personnes et leurs biens affluent, y compris des Genevois pour des tiers en Savoie, espérant la réciprocité de d'Albigny pour leurs propres biens. Notons des demandes venant du Valais²⁴, de nobles et gouverneurs français, du roi de France lui-même, pour la grande chartreuse de Pommiers et l'apanage

²⁰ RC 98, f. 68-69, 7 février.

²¹ D'Albigny est gouverneur de la Savoie, vice-duc au-delà des monts.

²² RC 98, f. 74.

²³ RC 98, f. 78, 12 février.

²⁴ PH 2299; RC 98, f. 76-76 v., 11 février.

du duc de Nemours²⁵, auquel on répond « que nous sommes contraints de faire la guerre aux gens et sur les lieux où on nous la fait, toutefois qu'on y ira, en leur contemplation autant retenu que possible fera »²⁶.

Bien sûr, les demandes de protection viennent très nombreuses de Savoie. Le XXV les accepte « à condition de payer la contribution et de ne pas porter les armes contre Genève »²⁷.

Enfin, les paysans, sujets de la République, de Jussy, Vandœuvres et Cologny en particulier, sont les premiers intéressés à la protection de leurs voisins savoyards, espérant la réciproque de d'Albigny. Ils vont jusqu'à proposer de payer eux-mêmes les contributions exigées contre une sauvegarde savoyarde pour leurs biens²⁸. Et les nobles savoyards locaux appuient ces fortes solidarités paysannes²⁹. Mais cela ne va pas se concrétiser.

Les brutes de la République

Certains Genevois et des officiers huguenots n'obéissent pas aux ordonnances et vont se retrouver devant le Petit Conseil. Les personnes moins importantes voient leur cas traité au Conseil de guerre et ne nous ont pas laissé de trace. Voici quelques récidivistes connus : Pierre (du CC) et Jean Baudichon de la Maisonneuve (fils et neveu de François de la Maisonneuve du XXV); Jean Thomas, membre du CC; Jean Fabri (membre du CC, frère de Pierre Fabri du XXV); Etienne de Chapeaurouge (neveu de François de Chapeaurouge, membre du XXV, ambassadeur auprès d'Henri IV); Louis Guignet, capitaine français. Ces brutes de la République, certes utiles à la guerre, sont d'une morale fort douteuse.

²⁵ Branche cadette de Savoie, son apanage regroupe le Genevois et le Faucigny.

²⁶ RC 98, f. 102 v., 8 mars.

²⁷ RC 98, f. 62 v., 5 février.

²⁸ RC 98, f. 81, 15 février, f. 115, 22 mars, f. 130, 4 avril.

²⁹ RC 98, f. 80, 14 février.

Le plus fréquent est la prise de butin sans ordre et sa cachette hors la ville. Le contrevenant identifié en répond en prison. Il y reste au moins jusqu'à ce qu'il rende son butin ou en paye, lui ou sa famille, la valeur à la République³⁰. À la prison de l'Évêché, ces brutes sont détenues à côté de Savoyards et des bagarres éclatent³¹.

De nombreux paysans se retrouvèrent en prison à cause de retard dans le paiement des contributions, mais le Petit Conseil peut se montrer compréhensif. Ainsi le 11 mai, les paysans d'Annemasse adressèrent une plainte: alors qu'il ne leur restait à payer que 7 florins et demi du montant total de leur contribution, les soldats du capitaine Guignet leur ont pris fourrage et bétail et les ont jetés en prison. Le XXV ordonne leur libération immédiate et la restitution des biens³².

Il y a des pillages incontrôlés sur des terres non savoyardes, comme à Saint-Gingolph et au Bouveret, territoire valaisan. Une lettre du 19 mars venant de Sion, demande le châtement des coupables. Le Petit Conseil, bien penaud, déclare avoir élargi quelques soldats, faute de preuves, mais il rouvre derechef l'enquête et le 22 mars punit Jean Thomas, qui est cassé de sa charge d'officier et de son poste au CC³³. C'est la plus forte punition connue pour un Genevois.

Mesures correctives II

Comme le coulage des butins et des rançons continue, ainsi que les recels malgré des amendes³⁴, des contrôles plus stricts sont mis en place: les commis inspectent tous les butins entrants aux portes de la ville et au port, consignés sous peine de confiscation³⁵; tout preneur doit consigner à la prison de l'Évêché les ennemis capturés et le geôlier ne peut en congédier aucun sans que le trésorier Blondel ne retire la part de rançon

³⁰ Jean Fabri, Jean Baudichon et Jean Thomas (RC 98, f. 64, 6 février), Pierre de la Maisonneuve (RC 98, f. 105 v., 11 mars).

³¹ Etienne de Chapeaurouge est condamné à 25 florins d'amende pour avoir boxé un paysan savoyard (RC 98, f. 109, 15 mars).

³² RC 98, f. 174 v., 11 mai.

³³ RC 98 f. 114; PH 2303.

³⁴ RC 98, f. 133, 6 avril.

³⁵ RC 98, f. 186, 23 mai.

de la Seigneurie³⁶; la sécurité du dépôt aux butins est renforcée par un système de double serrure avec une clé donnée aux commissaires et une autre aux soldats³⁷; pour être juste avec les paysans qui contribuent et savoir qui doit quoi exactement, le XXV ordonne que les soldats montrent au trésorier de guerre leur double du rôle des contributions pour le modifier au besoin avant toute sortie³⁸; le Petit Conseil veut aussi être juste avec les soldats et demande aux capitaines de tenir un rôle des prises de butins, où la part de chaque soldat est notée³⁹.

Rappelons que le 2 mai, les ordonnances militaires sont revues et imprimées le 9, ce qui doit faciliter leur rappel devant les troupes.

Inflation des contributions

Le plus gros problème est l'inflation des contributions exigées par les deux camps.

Cela commence le 14 mars, quand Vitro de Basterga exige 3 400 florins d'un coup à Jussy, aux terres de Saint Victor et Chapitre et au bailliage de Gaillard. Vitro savait que le revenu des terres genevoises de cette région rapportait 200 florins par mois à la Seigneurie et il demande 17 mois de contributions immédiatement⁴⁰. Colladon témoigne que comme Vitro exige sur 2-3 villages de Seigneurie autant que ceux de Genève en exige sur douze, les habitants de Jussy sont contraints de se réfugier en ville⁴¹. Le 15 avril, le CC décide, en rétorsion, de réclamer 17 mois de contributions d'un coup aux Savoyards, outre celles déjà fixées⁴². Pour les paysans, c'est une exigence impossible à payer. Et les pasteurs peuvent se plaindre des malheurs de la guerre touchant surtout les pauvres paysans⁴³.

³⁶ RC 98, f. 107 v., 14 mars.

³⁷ RC 98, f. 174 v., 11 mai.

³⁸ RC 98, f. 158 v., 30 avril.

³⁹ RC 98, f. 192, 28 mai.

⁴⁰ RC 98, f. 108, 14 mars, f. 137, 11 avril.

⁴¹ *Colladon*, f. 184, 8 mars, f. 187 v., 14 avril, f. 188 v., 29 avril.

⁴² RC 98, f. 143, 13 avril, f. 146, 15 avril.

⁴³ RCP t. VIII, p. 208, 15 avril. La Compagnie intervient en faveur des paysans prisonniers, incapables de payer leur contribution. Les pasteurs se plaignent

Saga des prisonniers de Choulex

Quinze ex-ligueurs français ont été capturés à Choulex le 2 février⁴⁴. On discute de leur rançon avec le président Rochette⁴⁵, qui ne veut pas payer plus de 18 florins par mois par prisonnier, le XXV en voulant 30⁴⁶, quand une lettre du roi de France demande de les lui livrer pour les envoyer aux galères à Marseille⁴⁷. Il faut comprendre que ces « Français reniés », comme on disait, ont suivi d'Albigny en Savoie et ont refusé la grâce royale après la paix de Vervins (1598). Ils sont depuis considérés comme traîtres, leurs biens saisis en France.

Heureusement pour eux, le Petit Conseil ne veut pas les remettre sans obtenir le paiement normal des frais de geôle⁴⁸. Comme les Savoyards menacent en rétorsion d'envoyer les prisonniers genevois aux galères de Gênes, si on livrait ces Français⁴⁹, les capitaines suisses et huguenots intercèdent aussi en leur faveur. L'affaire va s'éterniser et comme on ne reçoit pas leurs dépens, et qu'on ne s'entend pas sur leurs rançons, ils restent prisonniers même après la paix de Saint-Julien (11 juillet 1603). Les pasteurs, qui visitent les prisonniers tous les samedis, interviennent plusieurs fois en leur faveur au vu leurs conditions misérables⁵⁰.

aussi, outre de pillages (1^{er} avril), du mauvais comportement des soldats, dont les Suisses, allant s'encanailler au pays de Gex en France: blasphème, jeu, duel, paillardise (RCP t. VIII, p. 215, 13 mai; RC 98 f. 190 v., 27 mai).

⁴⁴ RCP t. VIII, p. 191 et note 38.

⁴⁵ Charles de Rochette, premier président du parlement de Chambéry, un des négociateurs savoyards pour la paix.

⁴⁶ RC 98, f. 103 v., 9 mars.

⁴⁷ RC 98, f. 118, 1^{er} avril.

⁴⁸ RC 98, f. 158 v., 30 avril.

⁴⁹ RC 98, f. 160, 2 mai; d'Albigny se plaint encore par lettre du 25 mai (RC 98 f. 181).

⁵⁰ RCP t. VIII, p. 247, 19 août, p. 258, 30 septembre. C'est seulement le 18 août 1604 que sont libérés les derniers prisonniers de Choulex (*Colladon*, f. 203 v.).

Rupture des négociations

Les négociations de paix entre Genevois et Savoyards sont rompues le 20 mai⁵¹. Craignant une guerre longue, de dures mesures sont envisagées à Genève. Entre autres, il est décidé d'empêcher le labourage des terres de ceux qui portent les armes contre la cité, en saisissant leur personne et le bétail de labour, de ruiner les moulins aux alentours de ceux qui ne contribuent pas et de contraindre aux contributions les villages non encore taxés. Nous ne savons rien de la suite, mais cela nous dit ce qui était encore toléré. Tout n'était ni ruiné, ni soumis à contribution.

Pour renforcer le contrôle civil sur la guerre, les capitaines, qui étaient conviés au Conseil de guerre, ne le sont plus, exceptés le commandant en chef, le baron de Conforgien, et son adjoint, Du Long. Conforgien est furieux et dit crûment au Petit Conseil que puisque c'est comme cela, il rapportera les décisions du Conseil de guerre aux autres capitaines et, s'ils y sont opposés, ils ne les exécuteront pas. Il faut parlementer pour le calmer⁵².

A Saint-Genix-sur-Guiers

Dans toute cette guerre, l'opération menée sur Saint-Genix-sur-Guiers est la plus spectaculaire. Partant de Genève dans la nuit du 15 et 16 mars, deux compagnies de huguenots sortent et font route en secret⁵³. Au matin du 19 mars, ils s'emparent du petit bourg à la frontière du Dauphiné et de la Savoie sans pillage conformément aux ordonnances⁵⁴. Mais le duc de Savoie propage des informations alarmantes sur des horreurs et

⁵¹ Le roi de France impose ensuite, avec l'aide des Suisses, une médiation. Onze députés de cinq cantons helvétiques des deux confessions arrivent à Genève le 11 juin 1603 et exactement un mois après la paix est signée (*Colladon*, f. 191 et f. 194).

⁵² RC 98, f. 185-185 v., 20 mai.

⁵³ Gustave VAUCHER, « La prise de Saint-Genix d'Aoste », in *Anniversaire de l'Escalade, Recueil du 330^e anniversaire (1932)*, Genève, Compagnie de 1602, 1936, vol. I, p. 90-94. Pour la carte du parcours sur la rive droite du Rhône, voir p. 91.

⁵⁴ *Colladon*, f. 186, 21 mars; Catherine SANTSCHI, « Journal de Hans Ulrich Kündig soldat du contingent zurichois envoyé à Genève après l'Escalade », in *BHG*, XV, 1974, p. 229 et note 47.

sacrilèges commis à Saint-Genix, lors de la prise le vendredi saint 28 mars (grégorien, alors que la prise a bien eu lieu le 29). Charles-Emmanuel mène une entreprise de désinformation, espérant forcer une réaction de l'Espagne et du pape. De fait, cette version catholique se répand. Le roi d'Espagne et le pape s'en offusquent. Une grave crise diplomatique se produit entre le pape Clément VIII et Henri IV, moins à propos de supposés sacrilèges que d'une éventuelle complicité d'Henri IV. Le roi peut néanmoins convaincre de sa non-implication⁵⁵.

Par la suite, la discipline de la troupe huguenote est difficile à maintenir, surtout à cause des retards de solde⁵⁶. Et le comportement des soldats de la garnison, leurs prises de butin sur des biens français attirent l'ire des gouverneurs français⁵⁷. La Seigneurie essaye de faire appliquer les ordonnances malgré tout, envoyant sur place un membre du XXV et un pasteur avec un succès partiel⁵⁸, et plusieurs soldats sont pendus⁵⁹. Des pillages et incendies ont même lieu après la signature de la paix, quand l'autorité genevoise s'est évanouie⁶⁰. Autant la prise de Saint-Genix semble s'être bien faite en conformité avec les ordonnances, autant l'occupation et surtout l'évacuation semblent avoir été chaotiques. Nous avons deux décomptes chiffrés des dégâts à Saint-Genix et dans la campagne environnante, établis le 3 juin 1604. Onze maisons furent pillées ou ruinées; les indemnités forfaitaires vont de 50 à 200 écus. Le total des

⁵⁵ Société d'histoire et d'archéologie de Genève (éd.), *Documents sur l'Escalade de Genève: tirés des archives de Simancas, Turin, Milan, Rome, Paris et Londres: 1598-1603*, Genève, Bâle, Georg, 1903, p. 204-205, 207, 282-283. Encore aujourd'hui, le site web de la commune de Saint-Genix-sur-Guiers se fait l'écho de l'horrible massacre soi-disant commis le vendredi saint 28 mars 1603 par les huguenots: cf. <https://saint-genix-sur-guiers.net/presentation/histoire/#xvii> (consulté le 26 juin 2021).

⁵⁶ RC 98, f. 155 v., 27 avril, on parle de mutinerie.

⁵⁷ RC 98, f. 195 v., 201v.

⁵⁸ RC 98, f. 195, 30 mai, autre menace de mutinerie.

⁵⁹ RC 98, f. 206 v., 6 juin, f. 267, 29 juillet. Il y a eu des actes de trahison.

⁶⁰ Saint-Genix est restitué le 29 juillet grégorien.



*Ceux que Mars entreprend de ses actes méchans
Accommodent ainsi les pauvres gens des champs
Ils les font prisonniers ils brûlent leurs villages,
Et sur le bestail même exercent des ravages,
Sans que la peur des Loix non plus que le deuil,
Ny les pleurs et les cris les puissent émouvoir.*

Les Grandes misères de la guerre
N° 7: Pillage et incendie d'un village
Jacques Callot, 1632

Contributions et sauvegardes devaient éviter un tel spectacle.

déprédations se montent à 3 084 écus, plus 1 640 florins⁶¹. Cela ne sera jamais payé, car les Genevois présenteront aussi des demandes d'indemnités jugées finalement équivalentes⁶².

Conclusion

Après ce petit tour en 1603, est-il licite de parler de « premiers repères de la vocation humanitaire » de Genève ? N'a-t-on pas vu que tout a l'air subordonné à la récolte des contributions ? La protection s'achète. N'est-ce pas un rançonnement organisé ?

Ne faisons pas d'anachronisme. Ce qui est remarquable est la distance que nous observons entre les pratiques de cette guerre de 1603 et la guerre ordinaire de l'époque, les guerres de religion antérieures ou la guerre de Trente ans postérieure, avec un cortège d'horreurs absolues.

Nous voyons aussi des comportements savoyards nettement moins belliqueux de ce qu'on pouvait attendre. De façon générale, les troupes de d'Albigny semblent avoir eu beaucoup plus de retenue que pendant la guerre de 1589. Faiblesse ou retenue volontaire ? Les deux, probablement. L'absence des troupes espagnoles dans ce conflit a certainement joué un rôle apaisant. Ce point mériterait une investigation complémentaire. Pour pouvoir faire une guerre plus « humaine », il faut être deux.

En 1603, malgré les difficultés de lutter contre les habitudes des soldats, les contributions vont rentrer, les sauvegardes sont appliquées, les pillages condamnés, les butins indus rendus systématiquement, quand on les retrouve, les coupables identifiés, mêmes membres du CC, punis.

Le gouvernement genevois va se doter de moyens très importants. Outre les ordonnances sur la discipline militaire enfin imprimées et régulièrement lues devant les troupes, l'ensemble des mesures prises pour permettre au pouvoir civil de contrôler les gens de guerre est impressionnante : prérogatives du Conseil de guerre fixées, création d'une Chambre des contributions et d'un trésorier de guerre, rôles et registres multipliés,

⁶¹ PH 2320.

⁶² RC 100, f. 181, 15 septembre 1604.

contributions contrôlées avant chaque sortie, sauvegardes, butins et rançons, parts des soldats, consignes généralisées aux portes, au port et à la prison.

Tout cela dénote une attitude bien plus professionnelle qu'en 1589, une volonté de justice manifeste.

Si les relations avec les capitaines et soldats huguenots sont parfois très difficiles, en particulier à Saint-Genix, il faut relativiser la grogne des soldats. Quand la paix est établie, la moitié de la garnison huguenote est d'accord de rester, proposant même d'être payée à mi-solde⁶³.

Enfin, les pasteurs, aiguillon du gouvernement, ont le souci constant de défendre les plus faibles, surtout les pauvres paysans, genevois comme savoyards, et d'œuvrer à rendre la guerre la plus « propre » possible.

Cet aspect évangélique est sans doute ce qui rapproche le plus le début du XVII^e siècle genevois du Comité des Cinq, créateurs de la Genève humanitaire. La même foi et les mêmes valeurs sont à l'œuvre. Résultat d'une éducation calviniste et d'intérêts bien compris, les Petit et Grand Conseil ont réussi en bonne partie à limiter les maux de la guerre en 1603.

⁶³ RC 98, f. 255, 14 juillet.

Louis Appia en Allemagne

Traces écrites et lieux de mémoire

Rainer Schlösser

Le mois de février 1863 vit naître le « Comité des cinq », précurseur du Comité international de la Croix-Rouge¹. Tout comme Guillaume Henri Dufour, Henry Dunant, Théodore Maunoir et Gustave Moynier, Louis Appia fut enthousiasmé en imaginant Henry Dunant sur le champ de bataille de Solferino. En tant que médecin, lui aussi était intervenu auprès des blessés du 24 juin 1859. Les deux hommes étaient motivés par le même sentiment de charité, bien qu'ils ne se fussent pas rencontrés sur le terrain.

Louis Appia avait quitté son pays natal dix ans auparavant pour s'établir à Genève. C'est seulement trois ans avant la fondation de la Croix-Rouge qu'il renonça à la citoyenneté de Francfort pour acquérir celle de Genève.

Est-il exagéré de considérer Louis Appia comme Allemand, lui, le cosmopolite, qui a des liens non seulement avec l'Allemagne, mais également la France, l'Italie, la Suisse et même l'Égypte ? Né à Hanau² au cœur de l'Allemagne, il a grandi à Francfort, a été formé aux universités de Bonn et Heidelberg. Il a exercé sa profession à Francfort, avant de

¹ Conférence prononcée lors du colloque *Louis, Georges, Henry Appia et la Société évangélique* qui s'est tenu à Genève au Centre Henry Dunant le 20 novembre 2021.

² Sa maison natale fut détruite pendant la Deuxième Guerre mondiale.

s'installer à Genève. Il est intéressant de « flairer » les traces qu'il a laissées dans ces milieux allemands. Appia lui-même nous donne les détails chronologiques sur ses débuts en Allemagne. Dans le curriculum vitae qu'il a soumis à la Faculté de Heidelberg qui devrait lui attribuer le grade de docteur en médecine, il écrit (en latin): « Moi, Louis Appia, je suis né à Hanau le 13 octobre 1818. Mon père Paul, vénérable pasteur de l'Eglise française, et ma mère bien-aimée Caroline de la famille des Velay, m'emmenèrent, à l'âge de deux ans, de ma ville natale à Francfort. Jusqu'à l'âge de 9 ans, ils m'élevèrent chez eux. Je fis ensuite mes classes à l'*Institutum Buntenianum*. Après 4 ans, je passai au Collège public. Là je suivis les études classiques que je finis à l'âge de 16 ans. Puis je me rendis au Collège Calvin, à Genève, où résidaient d'autres membres de la famille. »

Le début de sa formation scolaire, Louis le vécut donc à Francfort dans un établissement public, nommé à l'époque *Gymnasium Francofurtanum*. Ce collège de renommée et de tradition, qui s'appelle aujourd'hui le *Lessing-Gymnasium*, fut fondé en 1520 et vient de fêter son demi-millénaire.³ Jusqu'en 1812, il n'accueillit que des écoliers luthériens. Après cette date, on a aussi souhaité la bienvenue aux catholiques, aux réformés, aux juifs. Les études humanistes, que Louis Appia souligne avoir suivies, sont toujours les points forts du curriculum pratiqué au collège.

Après une parenthèse à Genève, où il passe son baccalauréat⁴, Louis Appia revient en Allemagne pour faire ses études de médecine. Il passe les premiers semestres à l'Université de Bonn, fondée l'année de sa naissance, pour se rendre ensuite à Heidelberg, une des universités les plus renommées du pays.

³ A l'occasion de son anniversaire, le *Lessing-Gymnasium* a publié un volume commémoratif: Bernhard MIELES, Carolin RITTER, Christoph WOLF (éd.), « *Nachforschung der Wahrheit* » *Von der alten Lateinschule zum Lessing-Gymnasium in Frankfurt am Main. Festschrift zum 500-jährigen Jubiläum der Schule*, Frankfurt a. M., 2020. Louis Appia ne figure pas parmi les élèves de renom...

⁴ *Le Livre du Recteur. Catalogue des Etudiants de l'Académie de Genève de 1559 à 1859*, Genève, Fick, 1860 annonce parmi les étudiants: « Admis en troisième année d'études préparatoires [...] Louis Appia de Francfort sur le Mein[sic] », p. 335.

A Heidelberg, Louis Appia s'ingénie à fréquenter les cours offerts par les professeurs qui comptent parmi les plus éminents dans leurs domaines : le physiologue Friedrich Tiedemann (1781-1861), le chimiste Leopold Gmelin (1788-1853), le pathologiste Friedrich August Benjamin Puchelt (1784-1856) et en particulier l'obstétricien Franz Carl Naegele (1778-1851) et l'ophtalmologue Maximilian Josef von Chelius (1794-1876).

Dans la première moitié du 19^e siècle, les cours universitaires ne sont plus donnés en latin, mais en allemand, bien que les épreuves écrites continuent, en grande partie, à être rédigées en latin.

Nous voyons donc que Louis Appia a, dès son départ de la maison parentale, passé son enfance et sa jeunesse dans un milieu germanophone. Ainsi, l'allemand persistera pendant sa vie professionnelle à Francfort, avantage pour un jeune homme parfaitement bilingue, qui a grandi avec une langue maternelle, tout en bénéficiant d'en avoir deux.

Il est donc intéressant de chercher les traces de Louis Appia dans sa première patrie germanophone, soit dans ses écrits en langue allemande, soit par les souvenirs qu'il a laissés en Allemagne.

Les informations transmises par Louis Appia lui-même sont, semble-t-il, inconnues jusqu'à présent. Elles révèlent ses attitudes ou ses inclinations envers les cultures germanophone et francophone. Il reste à découvrir si de telles remarques existent dans ses lettres, qu'elles soient rédigées en allemand ou en français, qu'elles soient de nature privée ou officielle. Des témoignages de ses contemporains à ce propos, s'ils existent, pourraient éclaircir, eux aussi, ses prédilections ou son pragmatisme.

En 1869, la deuxième Conférence internationale de la Croix-Rouge eut lieu à Berlin, et Louis Appia y figurait parmi les participants. Bien que, à l'époque, le français fût toujours la langue universelle – l'anglais ne l'avait pas encore éclipsé – l'allemand était la langue favorite de ce congrès. Les procès-verbaux⁵ de la conférence sont rédigés en allemand, mais ils mettent une annotation si un orateur s'exprime dans une autre langue. Chaque fois que Louis Appia prend la parole, ses remarques

⁵ *Verhandlungen der internationalen Conferenz von Vertretern der Genfer Convention beigetretenen Regierungen und der Vereine und Genossenschaften zur Pflege im Felde verwundeter und erkrankter Krieger, abgehalten zu Berlin vom 22. bis 27. April 1869, Berlin, 1869.*

sont précédées par l'annotation « en français ». Pour lui, l'universalité de l'événement est prioritaire et non pas le choix linguistique des organisateurs.

Evidemment, il n'y a pas que des traces à découvrir. Nous disposons de documents rédigés originalement en allemand par Louis Appia. Pour obtenir son doctorat en médecine de la Faculté de Heidelberg, il subit, le 23 mars 1842, un examen oral. Pour y être admis, il avait soumis à la Faculté plusieurs mémoires sur des problèmes médicaux :

- *Anatomie et physiologie de l'œil* (20 p.)
- *De l'ictère – la jaunisse du point de vue pathologique et thérapeutique* (10 p.)
- *Des fractures en général et de la hernie inguinale en particulier* (22 p.)
- *De l'hémorragie maternelle après l'accouchement* (8 p.)
- *Des préparations contenant de l'antimoine du point de vue chimique et médical* (6 p.)
- *De la différence entre miasmes et contagion* (2 p.)

Tous ces mémoires sont rédigés en allemand, le dernier en latin. Ils font partie du dossier « Louis Appia » conservé dans les archives de l'Université de Heidelberg.⁶ Peut-être vaudrait-il la peine de transcrire et publier ces textes, en les insérant dans le débat médical de leur temps ?

Une seule des œuvres médicales rédigées par Louis Appia a été traduite en allemand. Dans la liste de ses publications que nous devons à Roger Durand⁷, président de la Société Louis Appia, figure, au n° 39, l'opuscule *De la prophylaxie de la cécité au point de vue des ophtalmies contagieuses et épidémiques*, paru à Lausanne en 1879. La bibliothèque de Genève est apparemment la seule au monde qui en conserve la version allemande,

⁶ « Acten der medicinischen Facultaet im Jahre 1842 unter dem Decanate v. Fr. C. Naegele », H-III-111-48. Dans ce dernier traité ophtalmologique, Louis Appia fait preuve de son talent de graphiste qu'on retrouvera dans beaucoup de ses ouvrages postérieurs : en marge du texte, il ajoute un croquis pour visualiser un processus optique (H-III-111-48, f. 170).

⁷ « Bibliographie des textes publiés par Louis Appia », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 27 (numéro spécial : *Bicentenaire de Louis Appia*), 2018, pages 17-24.

imprimée peu après à Zurich par l'éditeur David Bürkli (n° 42 dans la liste de Roger Durand): *Prophylaxis der Blindheit mit besonderer Bezugnahme auf die contagiöse und epidemische Augenentzündung*.

Le monde germanophone a dû patienter plus de 150 ans pour lire en allemand le chef-d'œuvre du cofondateur de la Croix-Rouge. Bien que son enracinement dans la civilisation allemande, y compris sa maîtrise de la langue, ait favorisé la décision prise par le Comité international de charger Louis Appia de la mission d'observateur pendant la guerre de Schleswig en 1864, il était entendu qu'il rédigerait en français son rapport sur ses expériences vécues, dans l'ambiance de l'événement et de la langue allemande. Destiné à ses collègues à Genève et aux participants au Congrès diplomatique d'août 1864, ce document long de 115 pages est intitulé *Les blessés dans le Schleswig pendant la guerre de 1864*; il a notamment convaincu le Comité international de Genève que son projet, rien de moins que la *Convention de Genève*, était sur le bon chemin. C'est seulement lors du bicentenaire de sa naissance qu'est éditée la version allemande de ce récit, prélude à une nouvelle collection: *Beiträge zur Rotkreuzgeschichte*⁸. Les éditeurs – la Croix-Rouge allemande et la Fondation *Rotkreuz-Museum im Land Brandenburg* – font non seulement hommage à Louis Appia, mais soulignent également l'intérêt que présente son livre, vu qu'il a contribué à la genèse de la Croix-Rouge internationale et de la *Convention de Genève*.

Dans la riche historiographie de la Croix-Rouge en Allemagne, à côté des publications générales, peu d'études prennent Louis Appia pour sujet. Deux historiens thématisent son rôle dans leurs propres régions. L'un, Gerd Stolz (né en 1942) est historien du Schleswig-Holstein, spécialiste de l'histoire régionale, en particulier de l'histoire militaire au nord de l'Allemagne. En 2013, il publia un article important qui souligne le rôle de Louis Appia, dans la guerre du Schleswig, comme premier délégué de la Croix-Rouge.⁹

⁸ Voir la présentation par la plume du traducteur: Rainer SCHLÖSSER, « Les blessés dans le Schleswig en allemand », *ibidem*, pages 51-52.

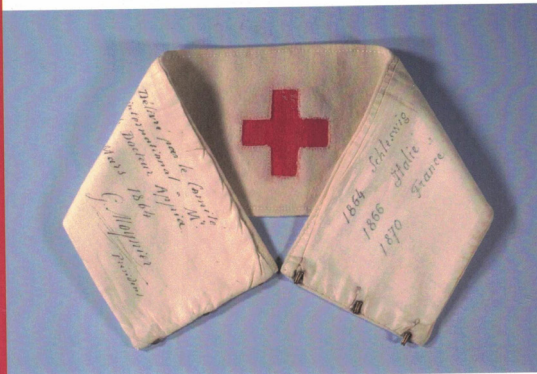
⁹ « Louis Appia und Charles van de Velde – Die beiden ersten Rotkreuz-Delegierten der Weltgeschichte 1864 in Schleswig-Holstein und Dänemark », *Natur und Landeskunde. Zeitschrift für Schleswig-Holstein*, n° 120, Hamburg und Mecklenburg, 2013, pages 26-41.

Beiträge zur Rotkreuzgeschichte 1



Louis Appia

Die Verwundeten von Schleswig im Krieg von 1864



AVM.edition

Traduction allemande de
Les blessés de la guerre de Schleswig

L'autre historien est Erhard Bus (né en 1953), spécialiste de l'histoire régionale de Hesse. Avant de s'intéresser au personnage de Louis Appia, il avait déjà publié plusieurs monographies et articles sur la Croix-Rouge en Hesse et sur l'histoire de la ville de Hanau. Ses recherches sur Louis Appia sont à la juste mesure de son rôle historique. Intégré dans les solennités qu'organisait la Croix-Rouge de Hanau et dans l'exposition que la Société Louis Appia de Genève organisait en hommage de son « Allemand de souche », les recherches d'Erhard Bus aboutissent à deux publications parues en 2019. L'une est une brochure indépendante qui dessine *L'itinéraire biographique de Hanau à Genève au sens de l'humanité*.¹⁰ L'autre est une contribution de la même année qui focalise l'attention sur l'enfance et l'adolescence que Louis Appia a vécues à Hanau et à Francfort.¹¹

C'est l'origine allemande de Louis Appia qui aura poussé plusieurs sociétés savantes à lui proposer son affiliation. Son adhésion à ces sociétés apporte la preuve que les liens avec l'Allemagne n'ont jamais été coupés. La première d'entre elles à le nommer membre est la *Wetterauische Gesellschaft*, une société savante qui existe toujours et prend son nom de la *Wetterau*, région historique qui a pour centre géographique Hanau où elle a son siège. Le 18 avril 1860, elle a nommé membre correspondant Louis Appia qui, entre-temps, était devenu citoyen de Genève.¹² Et ce n'est nul autre que Louis Appia qui, dans une lettre adressée à la *Wetterauische Gesellschaft* le 11 avril 1863, donc deux mois après que se fût constitué à Genève le Comité des cinq, propose à la Société de nommer aussi membre correspondant son concitoyen genevois Henry Dunant.¹³

¹⁰ Erhard Bus, *Dr. Louis Paul Amédée Appia (13.10.1818 – 1.5.1898). Ein Lebensweg im Sinne der Humanität von Hanau nach Genf*, Hanau, 2019.

¹¹ Erhard Bus, « Louis Appias frühe Jahre in Hanau und Frankfurt », *Neues Magazin für Hanauische Geschichte*, Hanau, 2019, pages 83-108.

¹² Martin HOPPE, Edda ROSE, Günther SEIDENSCHWANN, « Die Wetterauische Gesellschaft für die gesamte Naturkunde zu Hanau, gegründet 1808 e.V., und Louis Appia », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 27 (numéro spécial: *Bicentenaire de Louis Appia*), 2018, pages 32-41. Le texte est traduit en français aux pages 42-48.

¹³ La lettre est reproduite par *ibidem*, en allemand pages 38-40 et en français pages 46-47.



Pierre commémorative à Düppel



La rue Dr.-Appia à Hanau



Passage Louis-Appia à Francfort-sur-le-Main

La *Vereinigung deutscher Heilkundiger*, créée à Paris en 1829, se réforma en 1844 pour prendre le nom de *Societas Germanicorum Medicorum Parisiensis*, Société des médecins allemands de Paris. Louis Appia qui, en 1878 devait soutenir une deuxième thèse en médecine à Paris, en fut membre correspondant.¹⁴ Les Sociétés médicales de Würzburg, d'Erlangen et de Francfort lui attribuèrent les mêmes honneurs.

Parmi les décorations allemandes octroyées à Louis Appia, nous trouvons celles de l'Ordre du Lion des *Zähringer (Orden vom Zähringer-Löwen)*, du Grand-duché de Bade et la Croix de fer (*Eisernes Kreuz*) du Royaume de Prusse.

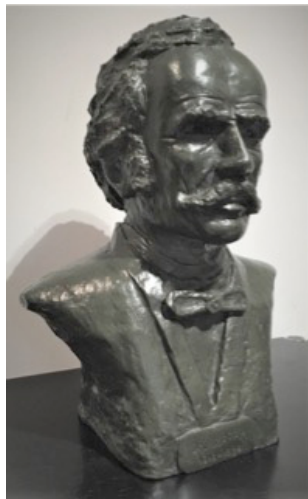
Louis Appia fut le premier délégué de la Croix-Rouge lors de la guerre du Schleswig et le premier à porter le brassard blanc avec la croix rouge. Son brassard original est un des fleurons du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Genève. Une réplique en métal orne le monument commémoratif érigé par la Croix-Rouge allemande et la Croix-Rouge danoise. Ce monument se trouve sur le théâtre de la bataille cruciale (*Düppeler Schanzen*) qui décida de l'issue de la guerre ; il commémore expressément « les premiers délégués dans l'histoire de la Croix-Rouge », c'est-à-dire Louis Appia, sur le front allemand, et, sur le front danois, Charles van de Velde. C'est aux environs de ce monument que, chaque année, se réunissent les représentants des deux Sociétés de la Croix-Rouge pour commémorer la bataille, ses victimes – et les deux délégués observateurs.

Les deux centres d'activités de Louis Appia en Allemagne sont sa ville natale de Hanau et, à une distance de 20 kilomètres, la grande voisine Francfort où il grandit et où il retourna, après ses études, pour y faire ses premiers pas en tant que médecin. Ces deux villes ont baptisé l'une de leurs rues du nom de Louis Appia. La *Dr.-Appia-Straße* à Hanau date d'il y a quelques décennies, tandis qu'à Francfort le *Louis-Appia-Passage*

¹⁴ Les circonstances de cette affiliation (et aussi du deuxième doctorat) restent à préciser. Sur les buts et l'activité de la *Societas*, voir Mareike KÖNIG, *Bibliotheken deutscher Einwanderer in Paris (1850-1914). Benutzer und Bestände, (Berliner Handreichungen zur Bibliotheks- und Informationswissenschaft, Heft 205)*, Berlin 2007 (en particulier le chapitre « Die Bibliothek des Vereins deutscher Ärzte in Paris », pages 15-23), disponible en ligne : http://webdoc.sub.gwdg.de/ebook/serien/aw/Berliner_Handreichungen/205.pdf.



Remise du buste de Louis Appia
par son créateur David Appia (à droite)
à Rainer Schlösser du Musée de Luckenwalde (à gauche)
avec son fondeur (au centre)
en mars 2019 à Paris



Buste en bronze de Louis Appia
créé par son arrière-grand-neveu David Appia
déposé dans le couloir de l'Hôtel-de-ville de Hanau

remonte à 2014, alors qu'on cherchait un nom pour une rue récemment construite, liant la Gare de l'Est à un nouveau quartier. Une motion défendue par le parti *Die Grünen* a abouti à la dénomination actuelle.

A Hanau, la rue en cul-de-sac est peu importante et peu centrale. Le bicentenaire de la naissance du « Grand Fils » a été l'occasion pour la ville de l'honorer à sa juste valeur. Comme la branche locale de la Croix-Rouge venait de s'installer dans un nouvel immeuble, ce fut tout naturellement qu'on le baptisa *Louis-Appia-Forum*. En plus, depuis 2018, une grande silhouette du cofondateur de la Croix-Rouge en décore la façade principale, illuminée la nuit.

Ceux qui rendent visite au maire de Hanau ont l'heur de passer devant une œuvre d'art installée depuis peu dans le couloir qui mène à son bureau : un exemplaire du buste de Louis Appia, qu'a créé David Appia à Paris en hommage de son arrière grand-oncle.

Un autre exemplaire de ce buste a été acquis par le Musée de la Croix-Rouge à Luckenwalde, près de Berlin. Actuellement il se trouve dans le bureau du directeur de la Croix-Rouge régionale, mais il sera bientôt installé dans le hall d'entrée du nouveau centre de formation, contribuant ainsi à une authentique mémoire du cofondateur de la Croix-Rouge qui a ses racines en Allemagne.



Forum Louis Appia
siège de la Croix-Rouge de Hanau
lors de son inauguration
novembre 2018

Anatole Demidoff and the Prisoners of War during the Crimean War

Alexandre Tissot Demidoff¹

Anatole Nikolaievitch Demidoff (1813-1870) is known to the ‘Société Henry Dunant’ having featured in earlier conferences and associated publications.² Demidoff’s critical contribution during the Crimean War was the launch of prolonged and systematic humanitarian support to prisoners of war and of all sides. From 1854 to 1856 Demidoff directed the agents of his association to implement decisions that Demidoff secured with officials, at the highest levels of government, to deliver humane treatment for the prisoners of war.

This paper will discuss how Demidoff built such a network of powerful contacts. In terms of delivering reciprocal treatment among the countries, this paper will discuss that, based on the evidence in hand, this goal was accomplished more so in Great Britain and France than in Russia.

In the Ottoman Empire, the humanitarian aid to the Russian prisoners of war was delivered by ‘The Daughters of Charity’, a group of religious nuns from France, who had trained as nurses, and whom Demidoff directly supported. This paper will touch on the important work of the groups of religious nuns as well as the nurses from Great Britain

¹ Director International Demidoff Foundation.

² Interested readers can see: Roger Durand (ed.), *De l’utopie à la réalité: Actes du Colloque Henry Dunant, tenu à Genève au palais de l’Athénée et à la chapelle de l’Oratoire les 3, 4 et 5 mai 1985* (Genève: Société Henry Dunant, 1988).

who saved the lives of tens of thousands of wounded soldiers. Lastly, this paper will discuss Demidoff's collaboration with Henry Dunant that resulted in the broadening of the mandate of the International Red Cross to include the plight of prisoners of war in addition to the care of wounded soldiers.

Background on Anatole Demidoff

Anatole was born in Moscow in 1813 following the family's return to Russia from Paris prompted by Napoléon's invasion of Russia in 1812. On their return, Anatole's father, Nicholas N. Demidoff (1773-1828) pledged to Czar Alexander I the formation of two militias that Nicholas would personally recruit, arm, and train to battle against the French invaders. Nicholas, leading his militias, together with his young son, Paul Nikolaievitch (1798-1840), fought at the crucial 'Battle of Borodino' in 1812. Anatole, from his early days, would be raised in the spirit of patriotism to serve sovereign and country.

Although a Russian subject, Anatole predominately was raised in Paris, and so was more 'French' than 'Russian' and holding liberal, progressive ideas.³ He spoke a number of European languages but little Russian. His character was in sharp contrast to that of his conservative, autocratic, sovereign, Czar Nicholas I (1796-1855).

In the early 1830's, Anatole Demidoff, aged only twenty, was determined to make his mark at the highest levels of Parisian Society. During his time in Paris, Demidoff struck a life-long friendship with the Comte Charles de Mornay (1803-1878), a highly-cultured and well-connected diplomat, who served under the government of Louis Philippe, the King of the French (1773-1850).⁴

³ See [Anatole N. Demidoff], *Lettres sur l'empire de Russie*, publiées dans le *Journal des débats* en 1838 et 1839 par N.-T. (Paris: Impr. de Béthune et Plon, 1840).

⁴ Agnes Mongan, 'Souvenirs of Delacroix's Journey to Morocco in American Collections', *Master Drawings*, vol. 1, no. 2 (Master Drawings Association, 1963), 20-31, <http://www.jstor.org/stable/1552652>.

It was while visiting Charles de Mornay in 1830, that Demidoff found himself in the company of the artist Eugene Delacroix, who was inspired to paint a portrait of the two ‘dandies’. Delacroix’s double-portrait then featured in the Paris Salon of 1833. The brightly coloured painting acted as a ‘calling card’ for Demidoff, as protégé of Charles de Mornay, for admittance into the highest echelon of Parisian Society.⁵ Soon thereafter, Demidoff became one of the twelve founder members of the ‘Jockey Club’, whose president was Lord Henry Seymour Conway (1805-1859). The royal patrons of the Jockey Club were the sons of Louis Philippe, the Duc d’Orleans and his brother, the Duc de Nemours. Demidoff’s fellow members were leading government officials, bankers, and entrepreneurs. Demidoff now counted among the ‘lions’ of Parisian society and with an established network of powerful friends and acquaintances whom he would call upon to support his charitable and humanitarian initiatives.

In 1840, Demidoff married Princess Mathilde Bonaparte (1820-1904), niece of the Emperor and daughter of King Jerome Bonaparte (1784-1860), the Emperor’s youngest brother. Unfortunately, the marriage did not last and the couple separated in 1845. However, Demidoff retained relations with the other Bonaparte family members including Mathilde’s father, Jerome Bonaparte, and Mathilde’s brother, Napoleon-Jerome Bonaparte (1822-1891). Both would play leading military and governmental roles in the Crimean War.

In Great Britain, Demidoff forged new important contacts with members of Prince Albert’s organising committee for the Great Exhibition of 1851. The Russian display at the Great Exhibition was in part subsidised by Anatole Demidoff and dominated by elaborate malachite furnishings produced at the Demidoff factory in St. Petersburg.

Demidoff’s Motive for Engagement

Anatole Demidoff was a polymath who took a deep interest in a variety of creative and scientific fields. One of these was the plight of prisoners and prison system reform. On 30 June 1840, aged 27, Demidoff wrote

⁵ Temma Balducci, Heather Belnap Jensen, and Pamela J. Warner (ed.), *Interior Portraiture and Masculine Identity in France, 1789–1914* (Ashgate: T. Farnham, 2011).



Anatole Demidoff
1856

to the French Interior Minister explaining his long-standing interest in prison reform and enquiring on the work of Frederic-August Demetz and Guillaume-Abel Blouet.⁶ Their land-mark work led to the launch of prison reform in France that Demidoff followed closely.⁷

The Crimean War also became a personal tragedy for Demidoff with the death on the battlefield of his brother-in-law, Andrei Nikolaievitch Karamzin (1814-1854), son of the eminent Russian writer and historian, Nikolai M. Karamzin (1766-1826). Demidoff's sister-in-law, Aurora Sjternvall (1808-1902), had first married Demidoff's brother, Paul, who died in 1840. The couple had one son, Paul Pavlovitch (1839-1885). In 1846, Aurora married for the second time to Andrei Karamzin. At the start of the conflict, Andrei returned to Russian military service in 1853 as a volunteer. Andrei's young stepson, Paul Pavlovitch, also volunteered but served as an ambulance driver. Sadly, Andrei was one of the early casualties of the war when he was killed at the 'Battle of Slatini' where the Russians were defeated on 31 May 1854. Both Aurora and Anatole were devastated. It was Demidoff who assumed responsibility to have the bodily remains of his brother-in-law returned to Russia for a religious service and burial.

The personal pain from the loss of a family member in battle combined with a patriotic duty to serve sovereign and country moved Demidoff to bold and decisive action. By 1853, he was in Vienna to embark on a project to engage directly with powerful government officials, of each of the warring countries, with the goal to reach reciprocal agreement on a series of humane measures that would benefit the imprisoned soldiers of all sides.

Launch of an Association to implement agreements reached with government officials

Demidoff's decision to support the war effort led to a posting at the Russian Embassy in Vienna, but as a private citizen. It was from Vienna that in 1853 he founded an association (*La Société internationale de*

⁶ Letter from Anatole Demidoff to Count Charles Marie Tanneguy Duchatel, Minister of Interior of France, from 30 January 1840, Paris. Private collection of author.

⁷ Frédéric Auguste Demetz & Guillaume Abel Blouet. *Rapports sur les pénitenciers des Etats-Unis*. Paris, Imprimerie royale, 1837. 2 parties en 1 vol.

secours aux blessés des armées de terre et de mer), headquartered in Paris, with the mission to support the prisoners detained in the camps of the various warring countries.

The royal patrons of the association were two powerful government officials of Nicholas I. The first was Grand Duke Konstantin Nikolaievitch of Russia (1827-1892) second son of Nicholas I, and General-Admiral of the Imperial Navy. The second was Prince Alexander Mikahilovich Gorchakoff (1798-1883), the Russian Ambassador to Austria, and cousin to Prince Mikhail Dimitriyevich Gortchakoff (1793-1861), commander in chief of the Russian forces in Crimea.

In January 1854, Demidoff wrote to Nicholas I, and in French, pledging 600,000 silver rubles of his personal fortune towards the war effort.⁸ The financial gift would be provided in increments of 100,000 silver rubles, in each of the next six years, in the event of a prolonged period of conflict. It was the most generous donation made by a private person during the Crimean War.⁹ The gift underscored Demidoff's patriotic loyalty to country and sovereign and would also work to shield Demidoff and his agents from possible accusations of aiding and abetting the enemy. This became especially important when Russia's military campaign began to falter and Austria threatened to join the war on the allied side in 1855.¹⁰

Demidoff's tactic was to correspond directly with powerful men of authority in each of the governments of the countries at war to reach decisions, or to unblock obstacles, in support of his central aim. The decisions reached would then be implemented through Demidoff's agents who were the following:

⁸ It is difficult to determine the equivalence today in 'hard' currency given the many changes seen in Russia's currency at this time. However, one conservative estimate is a value of US \$20 million.

⁹ Transcript of Oral Presentation shared with author that was given in April 2019 at Demidov Assembly X in Moscow by Professor Marie-Pierre Rey, Directrice du Centre de Recherches en Histoire des Slaves, Université Paris I et directrice de L'UMR SIRICE (Cited hereafter as Prof. Marie-Pierre Rey Presentation at Demidov Assembly X).

¹⁰ David M. Goldfrank, *The Origins of the Crimean War* (New York: Longman, 1994).

1. Octave Jaunez-Sponville (1800-1875): Long-standing friend and personal secretary to Demidoff who was based in Paris. On instruction from Demidoff, Octave engaged directly in Great Britain and France with senior government officials, business executives, and members of the royal family.
2. Great Britain: Reverend Archbishop Eugene Popoff, Chaplain of the Russian Embassy in London and George Dalhousie-Ramsay, nephew of Lord Panure, Minister of War.
3. France: Reverend Archbishop Vassilief, Chaplain of the Russian Embassy in Paris
4. Constantinople: Jacques Alléon (1792-1876), who was based in Constantinople, and creator of the first banking establishment in the Ottoman Empire.¹¹ He was assisted by his secretary, Apollinaire Huebsche, and clergyman, J.F. Harent.
5. St Petersburg: Eugene Board, Administration Director of the Demidoff Mining Enterprise in Russia.

In France, Anatole Demidoff would rely on important family contacts that included Napoleon-Jerome Bonaparte, brother of Mathilde Bonaparte, who was general of a division in the Crimean War and also a member of Napoleon III's team building the alliance with Piedmont-Sardinia. In Russia, Demidoff worked closely with his cousin, Count Alexander Stroganoff, Governor-General.

Demidoff's important contacts in France also acted to swiftly unblock situations such as when customs officials in Strasbourg blocked the shipment of Russian newspapers for the prisoners. Correspondence from Demidoff to his father-in-law, Jerome Bonaparte, was sufficient to quickly resolve the impasse.¹²

¹¹ Christophe Alléon, 'The Alleon Family, Two Centuries of French Presence in Istanbul', *Levantine Heritage Foundation* (Paris: copyright LHF, 2015), <http://www.levantineheritage.com/christophe-alleon-submission.html> (accessed 2 February 2022).

¹² This section extensively covers the work of Octave Jaunez-Sponville (ed.), *Les prisonniers de guerre des puissances belligérantes pendant la campagne de Crimée* (Paris: E. Dentu, 1870).

In Constantinople, Anatole Demidoff established with Jacques Alléon a general centre for correspondence since it was the main destination for most captured Russian soldiers. It also was from Constantinople that most wounded prisoner exchanges would take place, and based on military rank. For example, one general was worth the exchange of 30 privates.

While official Russian diplomats in Constantinople provided sporadic support to the Russian prisoners, Demidoff, with Alléon, provided organised and systematic support as well as to the smaller number of Russian prisoners held in camps in Great Britain and France.

Arguably the most important work of the association was in compiling exhaustive and detailed lists of prisoners held by each of the countries. This included their full name, date of birth, rank, home address, etc. as well as healthy or wounded, and any specific requests for support.

The detailed lists of Russian prisoners held by the allies would then be shared with the Russian military and government officials who, in turn, would share with Demidoff their detailed lists of soldiers held in Russian camps for on-forwarding to allied government officials. The Piedmont-Sardinia and Ottoman governments further received complete lists of their respective prisoners held in Russia.¹³

These lists would then form the basis for prisoner exchanges, as took place between Russia and the allies for seriously wounded soldiers in Odessa in August 1855. This exchange of prisoner lists brought relief to thousands of wounded prisoners of war who were able to return home.

The governments also would reach out to Demidoff in an effort to determine those soldiers who had died while in captivity. Demidoff's government contacts in Russia would provide details on those allied soldiers who died while in captivity together with supporting evidence of death certificates. Demidoff would then promptly on-forward these reports to government and military officials in France, Great Britain and

¹³ Roger Durand et Jacques Meurant, avec la collaboration de Youssef Cassis (ed.), *Préludes et pionniers. Les précurseurs de la Croix-Rouge, 1840–1860* (Genève: Société Henry Dunant, 1991).

the Ottoman Empire so that the respective families could be informed. The same process would then be reciprocated for those Russian soldiers who died while in captivity in allied camps.

In terms of the benefits of the association for individual prisoners, the excerpts of Demidoff's correspondence appear to indicate that most of the benefit reached the Russian prisoners that were held in Great Britain and France. As mentioned, 'The Daughters of Charity' predominately fulfilled this mission for the prisoners held in Constantinople.

In large part these individual benefits were personally delivered to the prisoners by Demidoff's agent, Octave Jaunez-Sponville, who visited the prisoner of war camps in Great Britain and France, and in the company of either the Greek Orthodox Chaplain from London or Paris. Also accompanying Octave would be Auguste Raffet (1804-1860), the French artist and long-standing friend of Demidoff who, since 1848, was residing with his family at Villa di San Donato.

Demidoff's agents would bring for the prisoners letters from home as well as they collect by the prisoners letters destined to their families in Russia. It would be Demidoff who would play the central role of directly receiving the correspondence heading in each direction.

Demidoff further launched a 'bank' where families in Russia would deposit 'rubles', that Demidoff's agent, would convert, at a preferential exchange rate, into local currency. The foreign exchange would then be sent to Demidoff's agents who would personally bring the money to the prisoner. While at the allied prison camps, Demidoff's agent also would exchange rubles for local currency and, again, at favourable exchange rates that Demidoff would subsidise.

Demidoff further organised celebrations at the allied camps of special holidays that included Christmas, Easter, and the Czar's Anniversary Day. These festive events also would involve prisoners receiving gifts of clothing, food, drink, etc.

The conditions of the allied prisoners held in the camps in Russia receive little attention. Instead the excerpts of the correspondence cite the benefit of reciprocal arrangements secured in the allied camps from benefits delivered in the camps in Russia.¹⁴

Here are the comments from July 1856 of Russian Prisoner of War, Georgii Belyavskii, who was at Lewes Prison in England:

As a prisoner of war, they transported me along with other Russian officers and soldiers, at first to Turkey where we were kept for more than half a year, and then to England where we arrived in the middle of August of 1855. The place designated for our stay was the town of Lewes, where we unexpectedly found the society of Russian officers taken prisoner after the Bomarsund affair. Here we recovered from our wounds and, receiving a sufficient allowance from the English government, were able to live quite well...

The soul of our society, our preserver who comforted us in sorrow and was able to inspire cheer and energy was the archpriest of our embassy in London, Yevgenii Nikolaevich Popov. As soon as time and circumstances permitted, he was constantly visiting us in Lewes.

For me, returned to my beloved country from one and half years of captivity, it is now a pleasure to recall the tender fatherly care and warm sympathy given to us by Archpriest Yevgenii Nikolaevich Popov. In a feeling of deep and unbounded gratitude to this healer of wounds, I ask you, in the name of all my comrades who shared with me the sad fate of imprisonment, to find a place in your gazette for these few lines that too feebly express those heartfelt emotions that fill our souls in remembering the unforgettable Father Yevgenii.¹⁵

It is hard to believe that any such reciprocal arrangement would be adopted in the prisoner of war camps in Russia or in the Ottoman Empire. Moreover, there does not appear to be any record that shows that Demidoff's agent in Russia, Eugene Board, was granted permission to visit allied prisoners held in Russia. It may be that Demidoff did

¹⁴ Jaunez-Sponville, *Les prisonniers de guerre*.

¹⁵ 'Pis'mo k Redaktoru *Russkago Invalida*', *Russkii Invalid*, 24 July 1856, No. 163, 702. Translated by Mark Conrad, 2006.

make such attempts, but unsuccessfully, to secure reciprocal visiting arrangements for his agent as had been achieved in Great Britain and France.

The response to Demidoff's letter of November 1885 to Grand Duke Constantine, that follows the passing of Nicholas I, makes for interesting reading. Demidoff writes to ask if it is possible to secure a 'formal' government posting and with responsibility over Russian prisoners of war held abroad. The request was then passed for response to Count Karl Robert Nesselrode (1780-1862), the minister of foreign affairs. Nesselrode's response was a rejection of Demidoff's offer advising him that he would be more effective remaining as a private person than as a Russian government official.¹⁶

This rejection may be a respectful acknowledgement of Demidoff's accomplishments as a private individual. However, it also can be interpreted that the Russian government had no intention to grant Demidoff any reciprocal arrangement for his agent to visit Russian camps as he had been secured in Great Britain and France. This meant that visits by Demidoff's agent to the prisoner of war camps in Russia remained 'off limits'.

Anatole Demidoff was serving country and sovereign, and as a member of the Russian delegation in Vienna, so would have refrained from any public expressions of criticism towards government policy. The excerpts of Demidoff's correspondence also were published by Octave Jaunez-Sponville following Demidoff's death and for the main purpose of motivating others to follow Demidoff's universal humanitarian example.¹⁷

Demidoff's initiative brought concrete humanitarian benefits to thousands of prisoners of war. However, the greatest humanitarian benefit was delivered by the groups of religious nuns from Ireland and France as well as by Florence Nightingales's team of nurses from Great Britain.

¹⁶ Prof. Marie-Pierre Rey Presentation at Demidov Assembly X.

¹⁷ Jaunez-Sponville, *Les prisonniers de guerre*.

Vital Contribution of Religious Nurses and Florence Nightingale's Nurses

'The Daughters of Charity', a group of French religious nuns, who trained as nurses, already were in Constantinople when the conflict broke out. The nurses operated fourteen 'mobile' hospitals, each with 80 beds, that were converted military barracks made available to them by the Ottoman government.

As mentioned, it was 'The Daughters of Charity' who were granted permission by the Ottoman government to care for the wounded Russian prisoners of war in Constantinople. In 1854, Jacques Alléon would need to co-ordinate approval for any such visit with the French nuns who did help secure government approval for him, but only in April 1855. At long last, Alléon was able to visit the 78 wounded Russian prisoners and return to Anatole Demidoff with a detailed list that Demidoff then forwarded to Russian government officials.

Jacques Alléon also needed to confront push-back from French government officials for his engagement in support of the Russian prisoners of war. Edouard Thouvenel, the French Foreign Minister speaking of Jacques and his brother Antoine, wrote in March 1854: "We are in wartime, if these gentlemen are doing Russian business, we will give the order to ship them to France, without further ado, as is done with deserters".¹⁸

The excerpts of Demidoff's correspondence do not reference any visits by Alléon to see the 'healthy' Russian prisoners. Since he struggled to visit the relatively small number of wounded Russian prisoners, one can assume that any such request to visit the much larger number of healthy prisoners was rejected by Ottoman governmental officials.

For 'The Daughters of Charity' conditions only worsened. From the converted barracks, the French nurses cared for tens of thousands of wounded soldiers and from all countries. The French nurses needed to be reinforced by an additional 255 nurses from France when the fighting intensified and the number of wounded soldiers sharply increased.

¹⁸ Christophe Alléon, communication on role of Jacques Alléon. Sent to Alexandre Tissot Demidoff on 15 February 2022. Copy of referenced letter dated 15 March 1852 attached. Email to alextissot@aol.com.

In the winter of 1854-55, a severe storm battered the Crimean peninsula, that brought the number of French wounded soldiers under their care to 47,000, 9,000 of whom died from cholera, typhus, dysentery or scurvy. Thirty-three of the ‘Daughters of Charity’ also died from these diseases among the approximate one hundred nuns who contracted contagious illnesses.¹⁹

‘The Daughters of Charity’ remained in Constantinople following the end of the fighting. In gratitude for their work, Abdülmecid, the Sultan (1823-1861), together with the French Government, donated land to the nuns for a new hospital, ‘La Paix’, which opened in Constantinople in 1858. This hospital remains in service up to this day.

It was the French religious nurses as well as the ‘Sisters of Mercy’ from Ireland, together with Florence Nightingales’ team of nurses from Great Britain, who saved the lives of tens of thousands of sick, wounded, and dying soldiers and often under the most appalling working conditions.²⁰

Anatole Demidoff and The International Red Cross

A contemporary of Anatole Demidoff who engaged in humanitarian pursuits during times of war was Henry Dunant (1828-1910) who needs no introduction to the reader of this journal. Dunant’s vision for a neutral and international organisation to care for wounded soldiers was made concrete in February 1863 with the founding in Geneva of the International Red Cross. In October an international conference was organised and Anatole Demidoff was invited to participate. Demidoff declined to attend based on reasons of ill-health but instead sent a ‘lengthy’ presentation that was read out to the delegates. Demidoff wanted that the scope of deliberations on wounded soldiers included the plight of prisoners of war. The organisation had more than enough to consider, so Demidoff’s motion was rejected although Henry Dunant remained sympathetic.

¹⁹ Dr. Orhan Aral, ‘La Paix Hospital’, *Footprints and memories of Crimean War in Istanbul, Paris, London and Turin* (Istanbul, Turkey: Crimean War, 2017), <https://thecrimeanwar.com/yazi/la-paix-hospital> (accessed 1 February 2022).

²⁰ John Freund, CM, ‘Daughters of Charity – Unsung Heroes’, *Famvin*, (Pennsylvania, USA: Vincentian Family Office, 2009), <https://famvin.org/enarchive/2009/10/30/daughters-of-charity-unsung-heroes/> (accessed 1 February 2022).

At the General Assembly held in autumn 1863, Dunant argued in favour of Demidoff's proposal. However, it would not be for another year, and following the exchange of correspondence between Anatole Demidoff and Henry Dunant, that Dunant was able to secure approval for the International Red Cross to widen its mandate to take into consideration prisoners of war in addition to the wounded soldiers.²¹

Demidoff warmly welcomed Dunant's success writing to him on 4 November 1864:

*Here is a noble, great and Christian work, which is making its way: the principle has been victoriously adopted and successive developments are only the work of time. Among these, I do hope to see the views I have allowed myself to suggest to you in favour of prisoners of war admitted, and I am infinitely grateful to your Committee for having given place, once again, in the aforementioned work, to my arguments, founded moreover on a happy experience.*²²

In the end, Henry Dunant and Demidoff's humanitarian vision for the casualties of war broadened the mandate of the International Red Cross to take into consideration the plight of the wounded, sick, and the prisoners of war.²³

Conclusion

Anatole Demidoff worked tirelessly from 1854 to 1856 to bring relief to the prisoners of each of the warring countries. His network of contacts at the highest levels of government by-passed bureaucratic layers of approval to deliver concrete benefits to the prisoners effectively, efficiently, and at speed.

²¹ Roger Durand, 'Les prisonniers de guerre aux temps héroïques de la Croix-Rouge', in Durand (ed.), *De l'utopie à la réalité*, 225-241.

²² Idem, 239 et ICRC Archives, Ancien Fonds, Russie 1863-1880, carton n° 14a.

²³ Will Smiley, 'From Slaves to Prisoners of War: The Ottoman Empire, Russia, and International Law', *The History and Theory of International Law* (New York: Oxford University Press, 2018), 213-225.

Demidoff and his agents succeeded in securing exhaustive detailed lists of prisoners of war, and from all sides, that made possible prisoner exchanges of the most seriously wounded soldiers. The governments also were able to pursue the status of specific soldiers or officers who had gone missing with the critical findings then reported to their regiments and families.

In regards to the needs of the individual prisoners, the greatest benefit appears to be delivered to the Russian prisoners held in camps in Great Britain and France. It is believed that Demidoff would have wanted to see the same humanitarian benefits secured for the Russian prisoners in Great Britain and France delivered to the allied prisoners held in Russia. Until further correspondence emerges, one only can speculate that Demidoff's request for reciprocity was met with rejection on the part of Russian government officials.

In the Ottoman Empire, Anatole Demidoff and Jacques Alléon worked with the 'The Daughters of Charity' to deliver the benefits to the prisoners. It is 'The Daughters of Charity', together with the other groups of religious nuns, as well as the nurses under Florence Nightingale, who delivered the largest humanitarian benefit during the Crimean War. They are the 'unsung heroes' of the Crimean War.

The humanitarian achievements of Anatole Demidoff and Henry Dunant resonate to this day. They both engaged in the second half of the 19th Century, as private individuals, crossing national borders, to create international non-governmental entities in aid of the casualties of the first wars of the industrial age. The many governmental and non-governmental entities in existence to this day attempt to uphold these same humanitarian principles and world-wide. Their work represents the enduring legacy of the humanitarian contribution made so many years ago by Anatole Demidoff and Henry Dunant.

Gustave Moynier

Voyages, comités, publications... : 1873-1880

De la fédération des sociétés de secours aux militaires blessés : 1876

André Durand¹

La période qui suit la guerre franco-prussienne est sans doute, pour Gustave Moynier, l'une des plus remplies d'activités diversifiées et d'initiatives importantes, au point qu'il est parfois difficile d'en restituer le déroulement chronologique. La fondation de l'Institut de droit international, les interventions de Gustave Moynier en relation avec la guerre des Balkans, l'élaboration des lois de la guerre, ont retenu notre attention dans les précédents chapitres. Cependant, Gustave Moynier conduisait en même temps d'autres activités, tant dans la coordination des travaux des Sociétés nationales que dans la direction de sociétés locales, de commissions diverses, de publications, sans oublier les voyages, qui devaient requérir une grande partie de son temps et de ses forces. Revenons donc à l'année 1873, au moment où il va s'engager dans la création de l'Institut de droit international.

¹ Avec ce chapitre XXIII, nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André Durand, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque huit cents pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire* n^{os} 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier: 1910-2010, parus entre 2007 et 2010; les *Cahiers de Genève humanitaire*, n^{os} 1-10, 2010-2017; les *Bulletins de la Société Henry Dunant*, 2017-2020, n^{os} 25, 26, 29 et 30.

Le 23 février 1873, Gustave Moynier présente à la Société genevoise d'utilité publique une communication sur *Les dix premières années de la Croix-Rouge*, qu'il éditera sous la forme d'une brochure, la première d'une série d'études qu'il consacrera périodiquement à l'histoire de la Croix-Rouge.²

On a de la peine à réaliser, en se penchant avec Moynier sur les travaux du Comité international, que dix ans seulement se sont écoulés depuis que les membres de la Commission d'initiative ont donné une première forme à ce qui est devenu par la suite le Comité international de la Croix-Rouge. Au cours de ces dix années, la *Convention de Genève* a été reconnue dans toute l'Europe comme constituant le code fondamental de la protection des victimes de la guerre. Vingt Sociétés nationales sont solidement implantées dans les Etats auxquels elles appartiennent. L'autorité du Comité international est unanimement reconnue, sinon toujours écoutée. En analysant les réalisations de cette première décennie, Gustave Moynier n'envisage pas seulement les conséquences directes et immédiates de l'initiative prise en 1863, mais il examine aussi ses conséquences indirectes et secondes. Les discussions qu'elles ont provoquées ont révélé les imperfections et les déficits du service sanitaire des armées, « et ainsi, écrit-il, on a été amené à introduire des réformes importantes dans l'organisation des secours officiels, de telle sorte que, même sans l'appoint de la charité privée, ils sont infiniment mieux qu'autrefois en mesure de faire face aux nécessités de la situation ». On a traité d'une manière beaucoup plus approfondie toutes les questions scientifiques et techniques qui se rapportent à la santé des soldats en campagne, « depuis les mesures hygiéniques jusqu'à la prothèse des membres, toutes les branches de la science médicale ont reçu une rigoureuse impulsion ». L'action de la Croix-Rouge en faveur des victimes de la guerre a indirectement servi l'œuvre des sociétés de la paix, œuvre « qui a pour but de propager parmi les nations le sentiment de la fraternité, de détruire par tous les moyens possibles l'esprit de rivalité et parfois la haine qui divisent les peuples ». Enfin, faisant allusion aux initiatives qui ont été prises à Gand et à Heidelberg en novembre 1872, Gustave Moynier faisait pressentir la proche fondation de l'Institut de

² Gustave MOYNIER, « Les dix premières années de la Croix-Rouge », (Notice lue à la Société genevoise d'utilité publique), *Bulletin international*, 4^e année, n° 16, juillet 1873.

droit international. « L'impulsion est donnée ; maintenant, de tout côté, on réclame une codification générale du droit des gens et selon toute probabilité l'année actuelle ne s'achèvera pas avant que cette question ait fait un pas décisif ».

Le goût des voyages ne cesse pas. En avril 1873, séjour à Bex, puis en juillet, un grand périple avec son fils Adolphe, qu'il entraîne dans ses voyages comme l'avait fait son père avec lui-même : le Gurnigel, le Brünig, Lucerne, le Riggi, Zurich, Constance, Schaffhouse, Bâle. En août il prend contact avec l'ambassade japonaise, de passage à Genève, afin d'encourager l'adhésion du Japon à la Convention.³

Désigné par le Conseil fédéral, au début de septembre, pour représenter la Suisse au Congrès international de statistique de Saint-Petersbourg, Gustave Moynier décline cette nomination, sans doute en raison de la proximité de la réunion fondatrice de l'Institut de droit international, prévue le 8 septembre à Gand. Après son séjour dans cette ville, Gustave Moynier poursuit sa route par Ostende, Minderhout, Liège où il rencontra Emile de Laveleye pour préparer la rédaction du manifeste de l'Institut de droit international, Francfort où il rendit visite à Varrentz, Bade où il fut reçu en audience par l'impératrice Augusta, et Muhlhouse où il a fait un détour pour assister au baptême de sa nièce Noémie Thierry⁴. Après un voyage à Neuchâtel il se rendit à Turin, toujours accompagné de son fils, pour assister à l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de Cavour, puis à Milan où il s'entretint avec les membres du Comité central de la Société nationale.

C'est alors qu'un nouveau deuil vint frapper le couple Moynier : leur fille cadette, Edmée-Henriette, leur fut enlevée le 18 février 1874, à l'âge de neuf ans et trois mois, moins de trois ans après la mort de leur fils Adrien. Seuls Adolphe et Laure animeront désormais le foyer familial. Cette nouvelle disparition, s'ajoutant peut-être à la fatigue que des entreprises trop nombreuses ont inévitablement produite, entraîne chez Gustave Moynier une période de découragement et de retrait. Répondant à Auguste Bouvier, qui lui propose une collaboration dans un domaine qui

³ Le Japon adhéra à la *Convention de Genève* le 5 juin 1886 et créa une Société de la Croix-Rouge le 22 juin de cette même année.

⁴ Fille de Charles Thierry-Mieg et d'Emma Paccard (sœur cadette de Fanny Moynier). Noémie Thierry épousera en 1897 Marcel Francillon.

n'est pas précisé (peut-être une participation à une œuvre religieuse) et tout en soulignant l'attrait que présenterait une occupation qui créerait entre eux un intérêt commun, Gustave Moynier exprime son désarroi et sa lassitude d'une manière tout à fait inhabituelle chez lui :

Néanmoins, ce ne serait décidément pas sage à moi d'accepter. Comme je te l'ai dit le ressort est cassé, et dans ces conditions on ne fait rien de bien ; si jamais il reprend son élasticité on verra, mais pour le moment je traîne mes comités comme autant de boulets dont je voudrais bien me dégager, et ce n'est pas le cas par conséquent de m'atteler à une nouvelle affaire, quelque utile ou intéressante qu'elle soit. Je regrette, cher ami, de répondre si mal à la confiance que tu mets en moi, mais véritablement, pour vous comme pour moi, il vaut beaucoup mieux que vous ayez quelqu'un d'autre. Il me semble difficile que vous ne trouviez pas, pour ce dont il s'agit, un homme à la fois bien qualifié et bien disposé.⁵

En dépit de cette réserve, il n'est pas encore prêt à rejeter toutes les obligations qui s'imposent à lui, dans les comités, les commissions et les sociétés dont il fait partie, et qui font sans cesse appel à sa contribution. Après un séjour à Loèche en juillet, avec Fanny - pendant que les enfants sont à Schinznach -, il se rend le 6 août à Aix-les-Bains où il rencontre Mancini, puis le 11 août à Bâle où il fonctionne aux côtés de Louis Appia comme membre du jury du concours ouvert par l'impératrice Augusta pour une étude sur la *Convention de Genève*, et revient à Genève pour participer à la première session de l'Institut de droit international. En octobre il est nommé président de l'Agence des institutrices, alors en formation, et tout de même démissionne du comité de la Mission intérieure.

En avril 1875, Gustave Moynier fut nommé associé honoraire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, branche anglaise. Après une nouvelle cure à Loèche, il participa au mois d'août à la session de La Haye de l'Institut, puis se rendit à Neuchâtel pour l'Agence des institutrices et termina l'année en publiant, conjointement avec Gustave Rochette et Edmond Pictet, l'*Annuaire philanthropique genevois*.

⁵ Gustave Moynier à Auguste Bouvier, 17 mars 1874. BGE, Ms. fr. 4801/9, fol. 260.

En 1876, Gustave Moynier conduisit son fils Adolphe chez le pasteur Anthes à Bensheim, où il le laissa en pension, après avoir passé par Paris et Strasbourg. En septembre, il fut invité par les organisateurs du Congrès d'hygiène et de sauvetage, qui devait se tenir à Bruxelles, à y participer, mais cette fois ne se rendit pas dans la capitale belge où il fut remplacé par le docteur Appia. Il avait été prié de présenter un rapport sur l'institution de la Croix-Rouge. Trouvant le sujet trop vaste, il demanda à Louis Appia de traiter l'une des parties, tandis qu'il se chargerait d'exposer un sujet qui retenait son intérêt : De la fédération des sociétés de secours aux militaires blessés⁶. En son absence ce fut Louis Appia qui lut le mémoire qu'il avait préparé.

Dans cette importante communication, Gustave Moynier exprime sa conviction que l'association des Sociétés nationales serait une réalisation utile et féconde, qui serait le germe d'un progrès considérable. Il envisage la constitution de diètes internationales des sociétés de Croix-Rouge, et d'un organisme central « permanent, distinct des sociétés nationales, et qui serait comme le pouvoir exécutif de la fédération ». Il en énumère les fonctions : veiller à ce que les membres de la fédération ne négligent pas leurs obligations, prononcer l'admission des nouvelles sociétés, publier le bulletin officiel, organiser en cas de guerre une agence propre à faciliter les relations des sociétés nationales entre elles et avec les pays neutres. L'organisme qu'il envisage préfigurerait donc, dans une certaine mesure, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui sera fondée après la Première guerre mondiale et dont la fonction complémentaire de celle du Comité international sera de coordonner l'action de secours des Sociétés nationales en période de paix. Mais à l'époque où Gustave Moynier présente son projet, c'est l'amélioration des services de santé militaires et la protection des blessés qui constitue l'objectif premier des Sociétés nationales, de sorte que l'organisme qu'il conçoit et qu'il propose de nommer la Fédération de la Croix-Rouge serait un organisme unique, responsable de la coordination des secours en temps de guerre, de la création d'une Agence de secours, de l'extension du réseau de la Croix-Rouge et du progrès du droit des gens. Quant à la structure de ce nouvel organisme, Gustave Moynier ne se prononce pas, disant seulement : « Le

⁶ Gustave MOYNIER, *De la fédération des sociétés de secours aux militaires blessés*, tiré à part du *Congrès d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles*, 12 pages, 1876, et *Bulletin international*.

Comité international, qui a son siège à Genève, a rempli jusqu'à présent des fonctions analogues, en vertu des résolutions prises dans les Conférences de 1863, 1867 et 1869 ».

Mais les Sociétés nationales n'étaient pas disposées, à cette époque, à se lier par des engagements réciproques. Plusieurs délégués exprimèrent l'opinion qu'une fédération de fait, résultant de l'union fraternelle et solidaire des diverses sections de la grande famille de la Croix-Rouge, serait préférable à l'imposition de cette solidarité « par une sorte de traité obligatoire et peut-être coercitif »⁷, Gustave Moynier lui-même se rendra compte des problèmes que poserait la mise en œuvre de son projet. En 1882, dans son ouvrage *La Croix-Rouge, son passé et son avenir*, il conviendra que les charges du Comité international ne sauraient être l'apanage d'aucune des sociétés nationales, et qu'un office international qui ne serait pas distinct des autres acteurs de la Croix-Rouge » ne présenterait pas un caractère de neutralité assez accentué, pour que l'accomplissement de ses devoirs en temps de guerre ne risquât pas de lui créer une fausse situation. Gustave Moynier conclut qu'il y a de fortes présomptions pour qu'on ne touche pas au mécanisme dont on s'est contenté jusqu'alors, et qui n'a pas présenté d'inconvénients appréciables. Il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale et l'engagement des Sociétés nationales dans les sections de secours en temps de paix pour que soit créée en 1919, sous le nom de Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la première fédération de ces sociétés.

En novembre 1876, Gustave Moynier se rendit à Menton, avec son épouse, peut-être en raison de la santé de Fanny. En dépit des nombreux travaux qui l'attendaient à Genève, de sa collaboration avec l'Institut de droit international, des problèmes liés à la guerre d'Orient, il y prolongea son séjour jusqu'au mois de mars 1877. La douceur du climat de la Riviera, la sérénité des paysages méditerranéens, une certaine manière de vivre, semblent l'éloigner pour un moment des occupations et des responsabilités dont, à Genève, il se charge sans compter et qui l'entraînent malgré lui. C'est comme de coutume à Auguste Bouvier qu'il se confie :

Tandis que vous piochez à mort, moi je flâne... à mort aussi, car il n'y a rien de tuant (à mon point de vue du moins) comme de vivre au jour le jour sans but précis ; je ne sais pas persévérer dans un travail

⁷ *Bulletin international*, 7^e année, n° 28, octobre 1876, pages 179-184.

*tout solitaire et je laisse se couvrir de poussière bien des livres que j'avais apportés avec l'intention d'en faire un large usage. N'allez pas croire cependant que je perde complètement mon temps, car ma vie est au contraire très remplie; je viens même de me créer une nouvelle occupation; je suis associé avec le pasteur de Meuron (de la Sagne, Neuchâtel) pour prendre quelques leçons d'italien [...]*⁸.

A la pension Gaberel où il loge, il a rencontré un amateur de graphologie, de Rougement, de Neuchâtel, qui fait son portrait graphologique. « Il me l'a écrit en quatre pages, avec une vérité et une précision tout à fait remarquables, ce qui me donne confiance dans cet art de divination, qui au premier abord me paraissait être de la charlatanerie pure ». Nous ne possédons malheureusement pas cet intéressant document.

Les promenades qu'il fait chaque jour, ou presque, avec les Edouard Ador⁹, le conduisent dans la principauté de Monaco, mais ce n'est pas pour y jouer. Gustave Moynier réproouve absolument la passion du jeu, et il lui a suffi d'entrer dans la salle de jeux, pour décider de ne plus y retourner. Ce qui l'attire dans la principauté, c'est « une splendide nature à voir et une musique exquise à entendre, et cela suffit ».

Si l'année 1877 est occupée principalement par les travaux de l'Institut de droit international relatifs au déroulement de la guerre d'Orient, Gustave Moynier montre au même moment son intérêt pour les problèmes africains. En juin, du 18 au 23, il est délégué par le Comité suisse-africain à la Conférence de Bruxelles pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale, et le 31 juillet présente à la Société genevoise de géographie un rapport sur la conférence à laquelle il a participé¹⁰. En août, il est délégué par l'Agence des Institutrices à la réunion de la Société vaudoise d'utilité publique à Payerne, puis après avoir participé à Zurich à la session de l'Institut se rend en novembre à Berne pour la réunion du Comité suisse africain. C'est aussi pendant

⁸ Gustave MOYNIER à Auguste BOUVIER, Menton, 1^{er} mars 1877, BGE, Ms. fr. 4801/9, fol. 264.

⁹ Cousin par alliance de Gustave Moynier, Edouard Ador (1811-1880) avait épousé Marie Paccard, fille de David Paccard (le frère de Barthélemy Paccard) et de Fanny Bartholony.

¹⁰ Voir chapitre XXV.

l'année 1877 qu'il rédige l'*Histoire des cinquante premières années de la Société genevoise d'utilité publique*, qui sera lue en séance publique à l'Athénée, le 10 janvier 1878, par Edmond Pictet.

La recollection de tant d'activités disparates qui sont, il faut bien le reconnaître, d'un intérêt historique inégal, prend parfois l'allure d'un simple curriculum vitae, mais Gustave Moynier apporte tout autant d'application à des activités qui nous paraissent de moindre intérêt qu'à ses grandes entreprises et loin de les négliger en a soigneusement tenu le registre. Il me semble donc équitable de suivre son exemple et de rappeler, ne serait-ce que par allusion, les multiples activités dont il a voulu conserver le souvenir.

En février 1878, Gustave Moynier préside une commission de la Société genevoise d'utilité publique pour la création de cafés de tempérance et sera le 4 novembre nommé président de la Société des Salles de rafraîchissements (non alcooliques). Gustave Moynier a mené constamment campagne contre l'abus des boissons alcooliques et contre les facilités offertes à leur consommation¹¹. Ce n'est pas qu'il fut opposé à l'usage modéré du vin. Mais il a cherché à créer des lieux de réunions où ces boissons n'étaient pas proposées et à leur substituer des boissons douces dont le choix à cette époque était encore très limité. En mars il a présenté à la Société d'utilité publique une étude sur les soins donnés gratuitement aux malades pauvres et il participe, en septembre, à son retour de la session de l'Institut de droit international à Paris, à une réunion à Lausanne de la Société pénitentiaire suisse.

Février 1879 voit la deuxième publication, par Gustave Moynier et ses collaborateurs de l'*Annuaire philanthropique genevois*. Il est alors nommé membre du bureau de la Société de géographie et toujours soucieux de classement, entreprend aussitôt de dresser le catalogue de sa bibliothèque. Il participe en juin à la réunion à Neuchâtel du comité suisse-africain et en septembre à la session de l'Institut de droit international à Bruxelles. Entre temps, parmi les nombreuses décorations qui lui sont attribuées signalons la remise en juin 1877, par la société serbe de la Croix-Rouge, d'une médaille commémorative de la guerre serbo-turque et en décembre 1879, le don par la Croix-Rouge russe de l'insigne com-

¹¹ Voir l'exposé présenté par Gustave Moynier à la Société genevoise d'utilité publique, le 11 janvier 1863.

mémoratif de la guerre turco-russe. Ces distinctions attestent que ses interventions au cours de la guerre d'Orient ont été appréciées par les belligérants, en dépit des critiques qu'il ne leur a pas ménagées.

Avant de participer à Heidelberg, en janvier 1880, à la réunion de l'Institut de droit international au cours de laquelle fut préparé le rapport sur les lois de la guerre, Gustave Moynier dresse la statistique des membres de l'Institut de droit international puis se rend à Aubonne pour y présenter un rapport, devant les Sociétés romandes d'utilité publique, sur les Salles de rafraîchissements et couronne cette décennie de travaux par la présentation à Oxford, en septembre, du *Manuel des lois de la guerre*.

Au cours des dix premières années de son existence, le domaine de la Croix-Rouge et de la *Convention de Genève* avait principalement recouvert le continent européen, avec une extension au Moyen-Orient par l'adhésion en 1865 de l'Empire ottoman. A partir de 1874, l'espace conventionnel s'étendit à la Perse puis à l'Etat de San-Salvador. Lors de la guerre, qui de 1879 à 1881 opposa le Chili au Pérou et à la Bolivie, ces trois Etats suivis par la République argentine, adhérèrent à la *Convention*.

Mais les Etats-Unis, dont les représentants avaient pourtant joué un rôle remarqué dans les Conférences de Genève de 1863 et de 1864, dont les règlements promulgués lors de la guerre de Sécession avaient été considérés comme un modèle dans le domaine de la protection des victimes de guerre, hésitaient à s'engager formellement par un traité qui liait en premier lieu des puissances européennes. Déplorant cette abstention, Clara Barton, pionnière de l'intervention charitable dans la guerre civile américaine (guerre de Sécession), et désireuse de créer dans son pays une société affiliée aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, avait cherché et trouvé, auprès du docteur Louis Appia et de Gustave Moynier, l'appui extérieur qui lui était indispensable. Nous allons voir dans le prochain chapitre comment Gustave Moynier, répondant aux sollicitations de sa correspondante, contribua à dissiper les préventions qui régnaient alors à Washington à l'égard de tout engagement pris hors du continent américain et à accélérer l'adhésion des Etats-Unis à la *Convention de Genève*.

Comité de la Société Henry Dunant

Roger Durand, *président*

Cécile Dunant Martinez, *vice-présidente*

Bella Adadzi, *trésorière*

Elizabeth Moynier, *secrétaire*

Valérie Lathion, *éditrice*

Stéphane Aubert, *chef de projet «siège de la Société»*

Natacha Durand

Bernard Dunant, *vice-président d'honneur*

Crédits des illustrations

Couverture 1: Dépliant réalisé par Valérie Lathion

Page 7: Photographies de Roger Durand

Page 16: Plaque réalisée par Michel Favre

Page 44: Photographies de Valérie Lathion

Page 46: Bibliothèque de Genève

Page 50: Copyright 2022, Librairie Droz S.A., 11, rue Firmin-Massot, Genève

Page 58: Wikimedia Commons

Page 66: Photographie de Roger Durand

Page 68, haut: Photographie de Jörg F. Müller, Croix-Rouge allemande

Page 68, centre et bas: Photographies de Rainer Schlösser

Page 70, haut: Photographie de Harald-Albert Swik

Page 70, bas: Photographie de Martin Hope

Page 72: Photographie d'Andrea Pauly, Croix-Rouge de Hanau

Page 76: Collection privée

Couverture 4: Photographie d'Evelyne Vanuzzo-Dunant.

Impressum

Ce numéro a été conçu par Roger Durand et Valérie Lathion.

Il a été édité par Valérie Lathion.

Il a été imprimé en Italie par Pixartprinting.



Ignazio Cassis on Twitter

"Un grand merci à Bernard Dunant, arrière-petit-neveu d'Henri Dunant, pour la commémoration des 150 ans des Bourbakis 🙏 La dimension humanitaire de cette crise a accéléré la naissance des Croix-Rouge @CICR_fr !" mobile.twitter.com

*Le président de la Confédération Ignazio Cassis
recevant des mains de Bernard Dunant
un fac-similé de la version originale d'Un Souvenir de Solferino d'Henry Dunant
en compagnie de Monique Dunant
et du ministre délégué aux Français de l'étranger, Jean-Baptiste Lemoyne
Les Verrières, samedi 29 janvier 2022*

Genève, le 4 avril 2022
© Société Henry Dunant
route du Grand-Lancy 92
1212 Grand-Lancy - Suisse
president@shd.ch
www.shd.ch
isbn 978-2-88163-049-9

